



2013/2014

TABLE DES MATIÈRES

1 ÉDUCATION ET RÉUSSITE

Liste des programmes	10
Évolution de l'effectif	10
Répartition de l'effectif	11
Indicateurs de réussite	11
Bilan des activités en soutien à la réussite ...	12
Bilan des activités pour les programmes ... conduisant à des carrières scientifiques	12
Bilan des activités pour favoriser de saines.. habitudes de vie	13

2 DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

Centre collégial de Mont-Tremblant	16
Centre collégial de Mont-Laurier	18

CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Centre de développement des composites ... du Québec	20
Institut du transport avancé du Québec	22
Fondation	24

3 GESTION ET ENVIRONNEMENT

Direction des ressources humaines	28
Organigramme	30
États financiers	32
Retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 ... et réduction de la dette	34
Réinvestissement à l'enseignement collégial ..	35
Santé et sécurité	36
Projets de réfection	36

4 RAYONNEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

Prix et distinctions	40
Formation continue,	44
Services aux entreprises et international	
Centre d'activités physiques	46

5 GOUVERNANCE ET DÉONTOLOGIE

Les instances	50
Code de déontologie des administrateurs ...	51

ANNEXES	53
---------------	----

LA MISSION

Résolument engagé dans les Laurentides et centré sur la formation des jeunes et des adultes, le Collège s'affirme comme établissement d'enseignement supérieur. Par ses activités d'enseignement et de recherche, en partenariat avec son milieu, il contribue de façon significative au développement de la société et des personnes qui la composent.

LES VALEURS

On reconnaît le Cégep de Saint-Jérôme pour la qualité de son accueil, l'accompagnement attentionné qu'il dispense et l'ambiance stimulante et conviviale qui y règne. Si le Collège est ce qu'il est aujourd'hui, c'est grâce à l'apport de notre communauté et aux valeurs qui l'animent :

- Le respect
- L'ouverture
- La collaboration
- L'engagement
- La cohérence
- L'équité

LA VISION

Reconnu pour la qualité de sa formation et des services rendus à sa communauté, la qualité de son environnement humain et la richesse de ses expertises, le Collège est un partenaire incontournable du développement socioéconomique des Laurentides et de la société.

Adopté par le Conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, le 18 juin 2014.



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme, édition 2013-2014. Il fait état des activités inscrites à notre plan de travail institutionnel, lesquelles ont été réalisées en accord avec nos valeurs et notre mission éducative.

Naturellement, le travail assidu de toute la communauté est garant des résultats probants qui sont exposés dans ce rapport. À ce chapitre, nous souhaitons exprimer d'entrée de jeu notre gratitude quant à l'engagement et l'extraordinaire dévouement dont font preuve tous les membres du personnel. De même, l'apport et le soutien des gens du milieu - tant à Saint-Jérôme qu'à Mont-Tremblant et Mont-Laurier - viennent appuyer le travail rigoureux des membres du conseil d'administration. Ces efforts concertés contribuent à faire progresser le Collège, mais visent d'abord et avant tout à faire cheminer et s'épanouir les étudiants qui l'animent.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique et de réussite 2014-2019, la dernière année en aura été une de consultation, de collaboration et de mobilisation. Les membres de toutes les catégories de personnel, les étudiants, ainsi que nos partenaires ont été appelés à mettre en commun leurs idéaux et leurs préoccupations. Ce partage d'idées à grande échelle a donné lieu à des échanges riches et stimulants et nous a permis de dégager des réponses et des pistes de solutions.

Le nouveau plan contribuera donc à faire de notre vision d'avenir collective, une réalité. Les engagements qui en découlent ont d'ailleurs été formulés avec ouverture et rigueur, car nous avons la ferme volonté qu'ils se traduisent en résultats tangibles.

Enfin, vous le constaterez à la lumière de chacune de nos réalisations, la communauté du CSTJ est soucieuse d'accompagner notre relève vers un avenir brillant et a à cœur le développement et la vitalité de la région.

Bonne lecture!

Le président du conseil d'administration (année 2013-2014),
M. Stéphane Gauthier

La directrice générale,
Mme Francine Paquette





RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE

QUELQUES FAITS SAILLANTS EN 2013-2014

PLAN STRATÉGIQUE ET DE RÉUSSITE

2013-2014 marquait la dernière année du Plan stratégique et de réussite 2009-2014. C'est à l'hiver 2014 que le bilan de cette période a été élaboré, donnant une perspective de l'ampleur des réalisations dans un contexte où la population étudiante est passée de 3 948 (automne 2009) à 5 066 (automne 2014) soit, une augmentation de 28 % en 5 ans.

L'élaboration du Plan stratégique 2014-2019 a fait l'objet d'une vaste consultation tout au long de l'année, auprès du personnel, des étudiants et des partenaires autant à Saint-Jérôme qu'à Mont-Laurier et Mont-Tremblant. Plusieurs comités ont été constitués et c'est en juin que le Plan stratégique 2014-2019, incluant le Plan de réussite éducative, a été adopté par le conseil d'administration du Collège.

Au cours de cette même démarche, un Plan directeur des technologies de l'information a été élaboré et adopté pour déploiement à partir de l'automne 2014.

PROJET D'AGRANDISSEMENT À SAINT-JÉRÔME

Avec une vision centrée sur les besoins pédagogiques et des étudiants du Collège, l'élaboration d'un plan directeur des espaces et de programmation fonctionnelle et technique ont constitué la dernière étape avant la réalisation des plans du futur bâtiment.

FORMATION CONTINUE

Deux projets ont été particulièrement marquants pour la Formation continue, Services aux entreprises et International au cours de l'année.

Réalisée en collaboration avec l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ), Emploi-Québec, la Conférence régionale des élus et Nova Bus, une étude a permis de poser un diagnostic régional de main-d'œuvre en transport terrestre avancé. Ses conclusions débouchent sur la perspective de formations en la matière, échelonnées en fonction du développement de ce secteur d'activité.

D'autre part, la reprise des activités de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), notamment pour les programmes d'Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance et du Diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation spécialisée, a connu un grand succès. Le Centre collégial de Mont-Laurier a d'ailleurs délivré son premier diplôme sous ce service à un étudiant en Techniques d'éducation spécialisée.



CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-TREMBLANT

À sa cinquième année d'existence et après la levée de son statut expérimental, il était temps pour le Centre collégial de Mont-Tremblant de bénéficier d'espaces plus adéquats pour sa communauté. C'est ainsi qu'à la mi-session d'automne, de nouveaux modules ont été ajoutés au bâtiment existant pour créer des espaces dédiés aux étudiants, pour des salles de classe ainsi que des bureaux administratifs et des bureaux d'enseignants.

INTERNATIONAL

Après avoir dû suspendre sa collaboration avec le Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD) dans le projet Déclic en soins de santé au Mali en 2012 pour des raisons hors de son contrôle, les activités de transfert d'expertise ont repris avec l'envoi de deux délégations du Collège en mai et en juin 2014. On peut dorénavant espérer réintégrer le calendrier prévu initialement pour ce projet de grande envergure.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPOSITES DU QUÉBEC (CDCQ)

Au Centre de développement des composites du Québec, l'année a débuté avec le bilan du Plan stratégique 2009-2014, suivi de l'élaboration d'un nouveau plan pour 2014-2019 et de la demande de renouvellement de l'accréditation de Centre collégial de transfert de technologie (CCTT). Le renouvellement de statut de CCTT a été confirmé depuis par le MESRS, et le rapport de la visite d'audit a été des plus positifs.

CONTEXTE BUDGÉTAIRE

De nouveau en 2013-2014, des compressions budgétaires ont été imposées au réseau collégial, obligeant le Cégep de Saint-Jérôme à renoncer à des projets d'une valeur de 423 000 \$.

Encore une fois, nous soulignons l'importance de permettre aux institutions d'enseignement supérieur de s'acquitter de leur mission, notamment en stabilisant le financement qui leur est consenti. L'éducation est le meilleur investissement d'une nation, il vaut la peine d'y accorder la meilleure planification possible.







ÉDUCATION ET REUSSITE

LISTE DES PROGRAMMES

SAINT-JÉRÔME

Tremplin DEC

— Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature

Sciences informatiques et mathématiques

Sciences humaines

- administration
- individu et société
- monde et relations internationales

Arts et lettres, profil Cinéma

Arts et lettres, profil Journalisme et communications

Arts et lettres, profil Scène et performances

Arts et lettres, option Langues

Arts visuels

— Secteur technique

Analyses biomédicales

Soins infirmiers

Génie mécanique

Transformation de matériaux composites

Éducation à l'enfance

Éducation spécialisée

Travail social

Intervention en loisir

Comptabilité et gestion

Informatique

Gestion d'un établissement de restauration

Intégration multimédia

MONT-TREMBLANT

Tremplin DEC

— Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature

Sciences humaines

- être humain dans son milieu
- avec mathématiques

— Secteur technique

Gestion de commerces

MONT-LAURIER

Tremplin DEC

— Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature

Sciences humaines

- profil général
- avec mathématiques

— Secteur technique

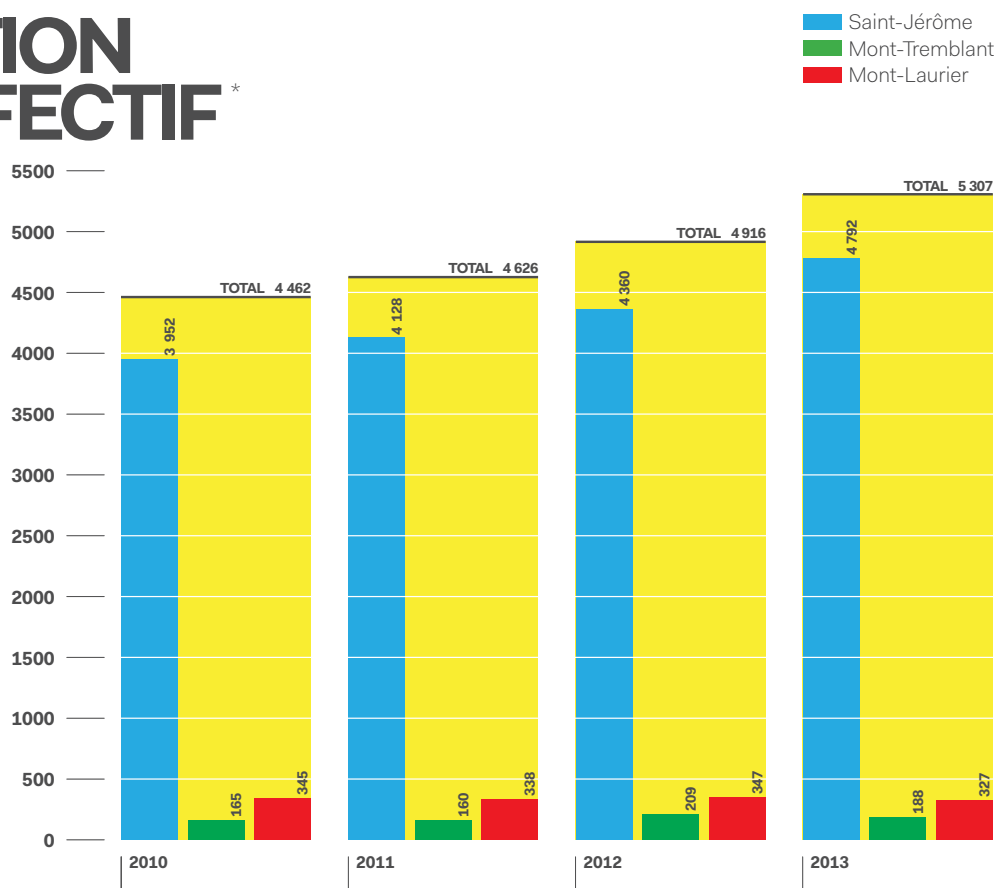
Soins infirmiers

Comptabilité et gestion

Gestion de commerces

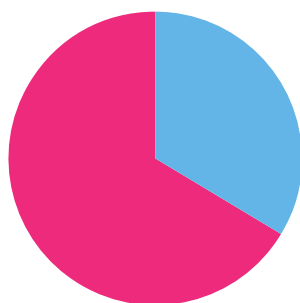
(la première année et demie)

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF *



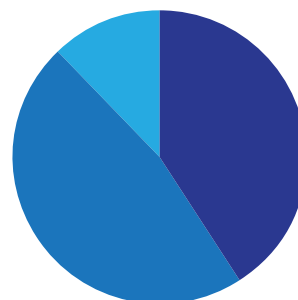
* Étudiants inscrits au secteur régulier à l'automne 2013, après la date limite d'annulation.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF *



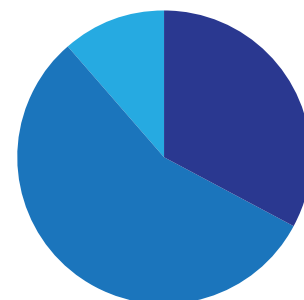
GARÇONS / FILLES

Filles	3 515
Garçons	1 792
TOTAL	5 307



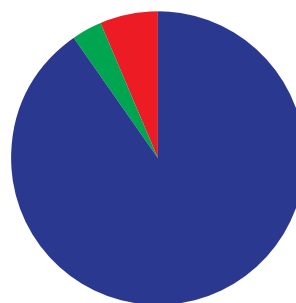
GARÇONS

Préuniversitaire	735
Technique	842
Accueil et transition	215
TOTAL	1 792



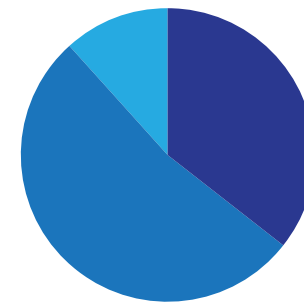
FILLES

Préuniversitaire	1 115
Technique	1 964
Accueil et transition	396
TOTAL	3 515



PAR CAMPUS

Saint-Jérôme	4 792
Mont-Tremblant	188
Mont-Laurier	327
TOTAL	5 307



PAR PROGRAMME

Préuniversitaire	1 890
Technique	2 806
Accueil et transition	611
TOTAL	5 307

INDICATEURS DE RÉUSSITE

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

L'épreuve a été administrée simultanément dans les trois campus le 18 décembre 2013, le 14 mai 2014 et le 13 août 2014.

Cégep de Saint-Jérôme

Réussites	934 (86 %)
Échecs	157 (14 %)
TOTAL	1091

Centre collégial de Mont-Tremblant

Réussites	35 (85 %)
Échecs	6 (15 %)
TOTAL	41

Centre collégial de Mont-Laurier

Réussites	61 (94 %)
Échecs	4 (6 %)
TOTAL	65

TAUX DE RÉUSSITE MOYEN EN PREMIÈRE SESSION

Automne 2013

Cégep de Saint-Jérôme : **77 %**

Centre collégial de Mont-Tremblant : **90 %**

Centre collégial de Mont-Laurier : **75 %**

* Étudiants inscrits au secteur régulier à l'automne 2013, après la date limite d'annulation.

BILAN DES ACTIVITÉS EN SOUTIEN À LA REUSSITE

107 100 \$

ont été injectés pour l'année
scolaire 2013-2014

CENTRES D'AIDE

Sciences humaines

Lors de l'année scolaire 2013-2014, le Carrefour des Sciences humaines a été transformé en centre d'aide avec l'objectif d'offrir un soutien accru aux étudiants des cours de méthodologies et de méthodes quantitatives. Les enseignants y assument une présence régulière entre la 3^e et la 14^e semaine de cours. Par ailleurs, plusieurs activités pédagogiques ont été organisées par le personnel impliqué; 10 conférences portant sur des sujets de société, des projections de documentaires, un débat sur la Charte des valeurs québécoises, une exposition sur les mines du sud, la revue en continu de l'actualité, une soirée électorale en direct, une sortie au MBAM de même qu'une simulation de l'ONU en collaboration avec un autre collège.

Philosophie

Ce centre propose des mesures d'encadrement pour les étudiants éprouvant des difficultés d'apprentissage en philosophie. Le personnel enseignant offre des rencontres régulières et donne des conseils en lien avec des exercices permettant de bien se préparer aux examens ou de parfaire ses travaux.

Français

Le Centre d'aide en français (CAF) du CSTJ offre gratuitement du soutien en français écrit aux étudiants qui éprouvent des difficultés et les amène à davantage d'autonomie dans l'autocorrection de leurs textes. L'inscription des étudiants au CAF se fait sur une base volontaire, souvent à la suite d'une recommandation de leur enseignant de français. Ils sont aidés par d'autres étudiants (tutorat par les pairs) et les rencontres ont lieu une fois par semaine, et ce, durant dix semaines. Situé au local D-107 à l'intérieur de la bibliothèque, cet espace donne accès à des outils spécialisés favorisant un meilleur apprentissage de la langue.

Projets particuliers pour soutenir la qualité de la langue :

- Techniques de travail social (projet Plume d'or)
- Techniques d'éducation spécialisée (projet Conscientiser, construire, consolider)
- Affiches portant sur l'orthographe de certains mots diffusées en rotation dans l'ensemble du Collège (offertes par la Fondation du Collège)
- Activités de mise à niveau en français offertes en ligne (Moodle)
- Activités de préparation des étudiants à l'Épreuve uniforme de français (EUF)
- Capsules de français diffusées auprès de toute la communauté (Le fou de la langue)

POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À DES CARRIERES SCIENTIFIQUES

CONCOURS SCIENCE, ON TOURNE!

Le Cégep de Saint-Jérôme et le Centre collégial de Mont-Laurier ont tous deux été les hôtes d'une finale locale du concours *Science, on tourne!*, qui vise une meilleure compréhension des différents aspects de la science et de la technologie. Des étudiants du Centre collégial de Mont-Tremblant ont quant à eux pris part à la finale locale à Saint-Jérôme.

EXPO-SCIENCES

Une 2^e édition de l'Expo-sciences a été réalisée au mois de mai, dans le cadre du cours « *Projet d'intégration* » en Sciences de la nature. Les étudiants ont présenté les résultats de leur recherche, appuyés par des affiches à caractère scientifique, qu'ils avaient eux-mêmes conçues.

CARREFOUR DES SCIENCES DE LA NATURE

L'enseignante Caroline-Emmanuelle Petit-Jetté, accompagnée de l'équipe du Carrefour des Sciences de la nature, a organisé plusieurs activités rassembleuses durant l'année, dont un tournoi d'échecs et une randonnée au parc national d'Oka. Par ailleurs, des conférences prononcées par des invités du milieu de la science (un astrophysicien, un physiothérapeute, un chiropraticien et un maître brasseur) ont enrichi la programmation 2013-2014. Par exemple, le 2 octobre 2013, Sébastien Gauthier, un communicateur scientifique spécialisé en astronomie et en astronautique, prononçait une conférence devant un peu plus de 150 étudiants du programme Sciences de la nature sur le discours pseudo-scientifique qui a entouré l'annonce de la fin du monde en 2012. Enfin, le 19 mars 2014, Dr Louis Bernatchez est venu donner une conférence intitulée « *Biologie évolutive, génomique et grands enjeux sociaux du 21^e siècle* ». Ces activités ponctuelles s'ajoutent aux services de tutorat offerts sur une base régulière au Carrefour.

UN COURS DE BIOLOGIE AU COSTA RICA!

Pour une deuxième fois, le département de biologie du Cégep de Saint-Jérôme offrait aux étudiants de Sciences de la nature d'opter pour un cours de biologie dont une partie s'effectuait sur le terrain, au Costa Rica. Du 2 janvier au 16 janvier 2014, ce sont donc 25 étudiants qui ont suivi le cours de biologie « *Évolution et diversité du vivant* » en Amérique centrale. Lors de ce voyage, le groupe a visité six biomes : la forêt tropicale humide, les terres humides, la forêt tropicale sèche, la mangrove, la zone intertidale et la zone océanique.

COLLOQUE SCIENCES ET CULTURE

À l'hiver 2014, le CCML organisait le 27^e Colloque sciences et culture. Tous étaient invités, les 24, 25, 26 et 27 mars, à prendre part à l'événement qui avait pour thème : *Le savoir, le savoir-être et le savoir-être durable*. Des défis scientifiques, des tournois d'échecs, des ateliers sur les sciences de la santé, des conférences sur l'intelligence émotionnelle et sur la psychologie de la performance, de même que plusieurs autres activités étaient au programme.

BILAN DES ACTIVITÉS POUR FAVORISER DE SAINES HABITUDES DE VIE

PROGRAMME DE MISE EN FORME

Grouille avant que tu rouilles

Les services de la vie étudiante en collaboration avec différents acteurs de la communauté collégiale ont mis sur pied, pour une première édition, l'activité *Grouille avant que tu rouilles*. S'appuyant sur les orientations 6, 7 et 8 du cadre de référence ministériel pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif à l'enseignement supérieur, cette activité proposait une programmation visant l'éducation et la sensibilisation à l'adoption de saines habitudes de vie.

Le programme proposé par l'activité *Grouille avant que tu rouilles* a débuté avec une campagne de promotion et d'inscriptions qui a attiré près de 240 personnes, dont 150 étudiants. Plus de 100 participants se sont présentés au test Cooper qui donnait le coup d'envoi du programme. Puis, chaque semaine, entre deux et cinq activités sportives encadrées étaient proposées. De même, des ateliers animés par des professionnels et des conférences de gens inspirants étaient au menu. Sur le web, la page Facebook (groupe privé) offrait de l'information, mais également, des programmes d'entraînement suggérés par un entraîneur sportif. Près de 200 personnes étaient actives sur le web et ont bénéficié des capsules sur la santé.

Finalement, la programmation s'est conclue le 30 avril avec la Course des Vikings, un parcours à obstacle de 3,5 km organisé en collaboration avec le département d'éducation physique. Au total, 200 personnes s'y sont aventurées. Puis, en soirée, l'ensemble des participants a été convié à une rencontre festive, pour clôturer en beauté les 10 semaines du programme *Grouille avant que tu rouilles*.

Un financement de 6 250 \$, pris à même l'annexe budgétaire S035, a servi à la réalisation de cette activité.



COURSE DES VIKINGS : ÉDITIONS 1 ET 2

C'est durant l'année 2013-2014 qu'ont eu lieu les deux premières éditions de la Course des Vikings. Les 6 novembre 2013 et 30 avril 2014, ce sont respectivement 100, puis 200 membres de la communauté collégiale qui se sont lancés dans un parcours de 3,5 km parsemé d'obstacles, s'inspirant des courses d'endurance de type « Spartan Race ». C'est en constatant la popularité que connaissent les courses d'obstacles en plein air, que deux enseignants du département d'éducation physique, Olivier Morin et Christophe Allen, ont eu l'idée de créer leur propre circuit. Inciter les jeunes adultes à bouger était le nerf de la guerre ; ce fut un pari réussi!

CLUB DE JOGGING

Pour une seconde année, un club de jogging s'est formé au Collège. Deux fois par semaine, tous sont invités à se joindre gratuitement au club, pour 50 minutes de course aux alentours du Cégep.

DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE DONNÉS À L'INTERNATIONAL!

République dominicaine

Pour la première fois en janvier 2014, 24 étudiants ont pu compléter un cours d'éducation physique en République dominicaine. Cette nouvelle offre de cours a permis aux participants de développer un projet centré sur le sport, l'écotourisme et le développement durable dans le petit village de Los Bueyes. Pendant trois semaines, ces derniers ont travaillé à positionner le vélo comme un moyen de transport sain et écologique, de même qu'une activité touristique de choix. Les efforts physiques étaient au rendez-vous puisqu'ils ont notamment défriché plus 1 040 mètres de chemin afin de rendre accessible un sentier pédestre. Plusieurs déplacements à vélo sur des chemins de montagne ont également contribué au maintien de la forme des jeunes.

Costa Rica

En janvier 2014, une nouveauté s'ajoutait au voyage au Costa Rica organisé dans le cadre du cours de Biologie « *Évolution et diversité du vivant* ». En effet, les 25 participants y complétaient par le fait même leur cours d'éducation physique de l'ensemble 1 « randonnée pédestre ». Tel qu'annoncé, ce n'est pas l'activité physique qui manquait lors de ce séjour en Amérique centrale! Le groupe a participé à une séance de yoga sur la place, a fait plusieurs longues randonnées, de jour comme de nuit, et a même ouvert un sentier en pleine jungle.







TRANSPORT AVANCÉ DU QUÉBEC



taq.qc.ca

DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-TREMBLANT

FAITS SAILLANTS 2013-2014

AGRANDISSEMENT COMPLÉTÉ

Afin d'accueillir une population grandissante qui avoisine les 200 étudiants, le Centre a mis à exécution des travaux d'agrandissement. Ce chantier a permis d'ajouter une salle de classe, une salle des enseignants, quatre bureaux administratifs, un centre de documentation ainsi qu'une salle d'études.

UNE AMBASSADRICE OLYMPIQUE POUR LE CCMT

En octobre 2013, le Centre collégial était fier d'annoncer qu'Ariane Lavigne, espoir olympique en planche à neige et nutritionniste, devenait la porte-parole officielle de l'établissement. L'athlète, qui se préparait alors à compétitionner aux Jeux olympiques de Sotchi, n'a pas hésité à consacrer une partie de son énergie à porter le flambeau du CCMT, afin de faire valoir les études collégiales dans sa région. Au cours de l'année, Ariane s'est impliquée dans une série d'initiatives visant à promouvoir les admissions de l'automne 2014. Il a été possible de la voir dans une vidéo promotionnelle et d'assister à sa conférence, donnée dans le cadre des portes ouvertes du 3 novembre. Lors de son retour de Jeux olympiques, celle-ci a également fait tirer une de ses planches personnelles, conçue par son ami et collègue planchiste Jasey Jay Anderson, via un concours tenu sur la page Facebook du Centre collégial.

ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019

Le 17 janvier 2014, la grande communauté du Centre collégial de Mont-Tremblant était appelée à se réunir pour une rencontre d'échanges sur l'avenir du Centre collégial. Cette rencontre s'inscrivait dans la démarche d'élaboration du plan stratégique 2014-2019. Répondant d'une voix forte à cet appel, près de 50 employés et partenaires se sont mobilisés afin de partager leurs réalités ainsi que leurs souhaits pour les cinq prochaines années du Collège. Animée par la directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme, Madame Francine Paquette, cette rencontre a donné lieu à cinq tables rondes sur les différentes orientations du plan stratégique 2014-2019. Tous les participants étaient appelés à définir chacune des orientations et à apporter des moyens concrets de les appliquer au Centre collégial de Mont-Tremblant.

COLLOQUE MULTIDISCIPLINAIRE

Du 25 au 28 mars 2014 se tenait la 2^e édition du Colloque multidisciplinaire du Centre collégial Mont-Tremblant. Un événement visant à rassembler la communauté tremblantoise dans le cadre de conférences, d'ateliers et de spectacles touchant une pluralité de disciplines académiques. L'événement a favorisé le rayonnement d'entreprises locales et le partage d'expertise de spécialistes venant de partout au Québec, stimulant ainsi une réflexion profonde et créant une expérience hors du commun. Des conférenciers tels que Patrick Sénécal, Serge Mongeau, François Léger-Savard et Robert Laplante sont venus partager leurs connaissances et leurs talents.



CÉGEPS EN SPECTACLE

Dans le cadre de la 35^e édition du concours Cégeps en spectacle, les Centres collégiaux de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier se sont unis afin de présenter leur finale locale, le 31 janvier. C'est le duo musical « Apollon » constitué de Charles Primeau et de Maude Terreault-Lavoie du Centre collégial de Mont-Tremblant qui a remporté les honneurs grâce à leurs prestations magnifiquement exécutées dans la catégorie musique/composition.

5^E SOIRÉE DE REMISE DES DIPLÔMES

Le 30 mai 2014 s'est déroulée la 5^e remise des diplômes et des bourses du Centre collégial de Mont-Tremblant à la salle Première Scène de l'église du Village. Près de 200 parents, amis, donateurs, enseignants et membres du personnel se sont réunis pour souligner la réussite des 42 finissants de la promotion 2013-2014. Parmi ces derniers, 26 étudiants méritants se sont vu décerner des bourses totalisant 8 600 \$, remises par de généreux donateurs : la MRC des Laurentides et le Club Richelieu Mont-Tremblant via la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, Desjardins et le député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

PLEIN AIR

Canot-camping

Que ce soit dans le cadre d'une activité parascolaire ou du cours d'éducation physique, les sorties plein air sont multiples et enrichissantes point de vue découverte et dépassement de soi. C'est ce qu'ont vécu neuf étudiants qui ont participé à une fin de semaine de canot-camping, les 20, 21 et 22 septembre 2013, une activité qui invitait les jeunes à la descente de la rivière Rouge de l'Ascension à l'Annonciation. Deux guides expérimentés les accompagnaient dans ce périple afin de naviguer en toute sécurité.



Accès-ski

Pour une deuxième année consécutive, les étudiants pouvaient se prévaloir du forfait Accès-ski, négociés par la direction du CCMT. Ce forfait permet à la communauté collégiale un accès privilégié aux pentes à bas prix, afin que les étudiants de tout niveau puissent améliorer la pratique de leur sport et poursuivre leurs objectifs personnels. Grâce à leur statut d'étudiants à temps complet au Centre collégial de Mont-Tremblant, ces derniers pouvaient, par exemple, se procurer un billet d'entrée au Mont-Tremblant pour 35 \$ (lundi au vendredi) ou même une passe de saison au Mont-Blanc pour 200 \$, toutes taxes comprises.

Initiation à l'escalade sur glace

Le samedi 22 février 2014, un groupe d'étudiants s'est initié à l'escalade de glace à la Montagne d'Argent de La Conception, un site exceptionnel pour ce type d'activité de plein air. Ce cours a été offert par La Liberté Nord-Sud, spécialiste en formation d'escalade de glace et de roche, en haute montagne et de premiers soins en régions éloignées.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION AU CCMT

Souper d'huîtres du Club Richelieu



C'est le 29 novembre 2013, au prestigieux hôtel Fairmont à Mont-Tremblant, qu'avait lieu le souper annuel d'huîtres, un événement organisé par le Club Richelieu de cette communauté. Près de 370 convives s'étaient donné rendez-vous pour la 7^e édition de cette soirée dont la présidence d'honneur était assurée par M. Sylvain Labelle, président de J.L. Brissette Ltée. Importante source de revenus pour la Fondation, ce souper a permis d'amasser 25 000 \$. La Fondation remercie à cet effet les partenaires et les invités présents de même que l'instigateur de cette activité, M. Patrice Forget qui a su convaincre ses confrères Richelieu de choisir la cause de la Fondation du Cégep.

Voyage d'immersion en anglais pour gestion de commerces

Les 14 et 15 mars 2014, les finissants du programme Gestion de commerces s'avançaient à Ottawa pour perfectionner leur anglais, dans le cadre de leur cours « *Communications et transactions commerciales en anglais* », financée par la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme. Cette activité formatrice a sensibilisé les étudiants à l'importance de l'anglais dans le monde des affaires et leur a permis de s'exercer à parler cette langue seconde.

CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-LAURIER

FAITS SAILLANTS 2013-2014

ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019

Le Collège de Mont-Laurier était appelée à se réunir pour une rencontre d'échanges sur l'avenir du Centre collégial. Cette rencontre s'inscrivait dans la démarche d'élaboration du plan stratégique 2014-2019. Répondant d'une voix forte à cet appel, près de 70 employés et partenaires se sont mobilisés au bloc G du Centre collégial afin de partager leurs réalités ainsi que leurs souhaits pour les cinq prochaines années du Collège. Animée par la directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme, Madame Francine Paquette, cette rencontre a donné lieu à cinq tables rondes sur les différentes orientations du plan stratégique 2014-2019. Tous les participants étaient appelés à définir chacune des orientations et à apporter des moyens concrets de les appliquer au le Centre collégial de Mont-Laurier.

GALA PERSÉVÉRANCE

Du 10 au 14 février, le Centre collégial de Mont-Laurier a souligné à sa façon les journées de la persévérance. Une centaine d'étudiants, professeurs et membres du personnel non enseignant se sont réunis au Bloc E pour une cérémonie récompensant l'assiduité et la détermination. Au total, 49 étudiants ont été décorés d'un ruban de la persévérance sur la place publique. Le directeur du Centre collégial, M. Gilles Mayer, a ouvert le gala, suivi par M. Jean-François Tessier, enseignant en philosophie, qui a souligné que les étudiants honorés avaient une motivation scolaire exceptionnelle pour réussir là où il aurait été plus facile d'abandonner.



COLLOQUE SCIENCES ET CULTURE

À l'hiver 2014, le CCML organisait le 27^e Colloque sciences et culture. Tous les étudiants, les membres du personnel et les gens de la communauté étaient invités, les 24, 25, 26 et 27 mars, à prendre part à l'événement qui avait pour thème : Le savoir, le savoir-être et le savoir-être durable. Des défis scientifiques, des tournois d'échecs, des ateliers sur les sciences de la santé, des conférences sur l'intelligence émotionnelle et sur la psychologie de la performance, de même que plusieurs autres activités étaient au programme.

30^E SOIRÉE DE REMISE DES DIPLÔMES

Le 24 mai, quelque 300 personnes étaient rassemblées au Bloc G pour souligner la fin des études de 74 finissants du Centre collégial de Mont-Laurier. La cérémonie a permis aux nombreux parents, amis et enseignants réunis de féliciter chaleureusement les diplômés. Pour l'occasion, plus de 14 000 \$ en bourses ont été remis à une trentaine d'entre eux.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION AU CCML

6^e édition du souper blues

Le 28 septembre 2013, plus de 200 personnes de la communauté collégiale et de la communauté d'affaires de Mont-Laurier s'étaient donné rendez-vous pour la 6^e édition de la Soirée Blues au profit de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier. L'événement a donné lieu à une prestation électrisante du Steve Hill Blues Band qui s'est emparé de la scène et a littéralement conquis la foule. Présentée en collaboration avec le Journal le Courant et la Radio CFLO, la soirée a permis d'amasser plus de 28 000 \$ qui seront remis sous forme de bourses afin d'aider les étudiants en difficulté financière du centre collégial et soutenir des projets pédagogiques.

Les courses de la lièvre

Tenue le 11 mai 2014, la deuxième édition des Courses de la Lièvre a été couronnée de succès. Cette année, la course à pied était à l'honneur dans les catégories 1 et 2 km pour enfants, 5, 10 et 15 km et le défi entreprise. Cette activité a permis d'amasser plus de 10 000 \$ qui permettent d'offrir différentes bourses aux étudiants (soutien, persévérance et excellence).





CENTRE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPOSITES DU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS 2013-2014

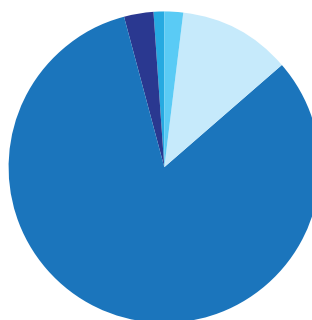
Le CDCQ a pour mission de contribuer au développement de ses clients en appliquant des solutions novatrices et technologiques dans le secteur des matériaux composites. Il doit également accompagner ses clients répartis sur l'ensemble de la chaîne de transformation du secteur, dans le but d'améliorer leur savoir-faire et leur compétitivité.



- Renouvellement du mandat de CCTT du CDCQ et du Cégep de Saint-Jérôme pour la période 2014-2019.
- Réalisation des étapes de recherche de l'année 4, du projet ICC financé par le CRSNG et intitulé : Technologies innovatrices de réduction de rejets environnementaux pour la production de pièces en matériaux composites de grande diffusion (2009-2014).
- Réalisation des dernières étapes de recherche de l'année 2 d'un projet de deux ans en consortium et subventionné par le CRSNG (RDA-2) : « Développement de matériaux composites adaptés à la réparation d'éoliennes en milieu nordique ». Présentation des avancées du projet lors de la conférence Alliance-Monde Polymères à Québec en février 2014 et lancement de la solution de réparation de pale d'éolienne lors du colloque du TechnoCentre éolien en juin 2014, colloque qui comptait plus de 300 participants, dont plusieurs opérateurs de parcs d'éoliennes. Une vidéo promotionnelle pour le lancement de la solution a été tournée avec un diplômé du Cégep de Saint-Jérôme.
- Réalisation de la deuxième partie du projet PART – Développement d'un matériau de moulage à base de fibres de carbone recyclées, avec l'entreprise Bombardier Aéronautique.
- Participation (année 1 de 3) au projet de développement de biocomposites-biorenforts conjointement avec le CNRC. Ce projet d'une durée de trois ans est financé par le Consortium Innovation Polymères.
- Lancement d'un projet de recherche avec Hydro-Québec pour le développement de traverse en co-pultrusion.
- Lancement en septembre 2013 d'une collaboration université-collège d'une durée de deux ans (subvention de 250 000 \$), avec l'École Polytechnique, le département de matériaux composites du CSTJ et le CDCQ pour la création d'un mécanisme de formation multi-institutionnel dans le domaine des composites et nanocomposites.

INNOVATIONS TECHNIQUES

- Développement de matériaux composites adaptés à la réparation d'éoliennes en milieu nordique.
- Développement d'une aile en composites pour une hydrolienne à ailes oscillantes.
- Développement d'un matériau de moulage à base de fibres de carbone recyclées.



PROJETS 2013-2014

Formation	2 %
Aide technique	86 %
Recherche appliquée	12 %
Information	2 %
Autres	1 %

- Le CDCQ prévoyait un exercice financier 2013-2014 déficitaire à cause des investissements associés à l'implantation de la norme ISO et les acquisitions d'équipements. L'exercice s'est terminé avec des revenus totaux de 1 345 527 \$ et des dépenses de 1 528 592 \$ portant le déficit opérationnel à 169 878 \$.

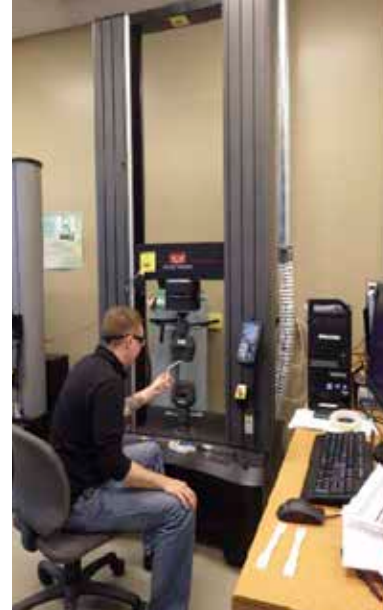
- Réalisation d'un total de 131 mandats pour 55 clients. Les interventions étaient réparties en projets de R&D appliquée, d'aide technique et de diffusion de l'information.

- Organisation du Colloque conjoint RICQ-CDCQ en octobre 2013. Augmentation du nombre de participants, passant de 85 personnes en 2011 à 132 en 2013. Trois conférences ont été présentées par les chargés de projets du CDCQ. Ce fut le premier colloque où le CDCQ, le Collège (service des communications) et le Service de formation continue ont fait conjointement la promotion des services du CSTJ.

- Accueil de quatre chercheurs de l'Université du Montbéliard du département de Génie des matériaux afin d'explorer des collaborations potentielles en recherche.

- Accueil de deux délégations du Brésil, une mission commerciale du secteur de l'aéronautique et de la défense (ABDI) et une autre à vocation éducative (FCSE et centres de recherche). Les rencontres ont été réalisées conjointement avec les départements de TTMC et la FCSE du Cégep de Saint-Jérôme pour échanger sur les modes de fonctionnement tant du côté de la recherche et de l'aide technique que de la formule au niveau de l'éducation et du service aux entreprises.

- Accueil d'une délégation de 24 nouveaux conseillers industriels du CNRC pour les initier à la capacité de recherche et d'aide technique du CDCQ.





INSTITUT DU TRANSPORT AVANCÉ DU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS 2013-2014

L'ITAQ offre aux entreprises, notamment aux PME, des services de développement de produits, de recherche appliquée, de transfert de technologie, de veille stratégique et technologique et de formation dans le secteur du transport durable.



L'année 2013-2014 a été une année de changement politique important. Le gouvernement du Québec a annoncé le 1^{er} novembre 2013 sa Stratégie d'électrification des transports promettant un investissement de 516 M\$ et un développement sans précédent suscitant ainsi une grande effervescence de l'industrie. En mars 2014, un changement de gouvernement est venu freiner cet élan.

Au cours de cette année, les deux directeurs de l'ITAQ et du Centre national du transport avancé (CNTA) ont accentué les efforts de partenariat entrepris l'année précédente afin d'intégrer les deux entités sous une nouvelle image de marque.

À l'interne, le repositionnement de l'ITAQ ayant pour objectif de répartir d'une façon plus équilibrée ses activités entre les trois volets d'intervention a porté fruit. Six projets de recherche d'une valeur de plus de 600 000 \$ ont été signés avec des entreprises d'importance dans l'industrie du transport. Deux événements d'envergure ont été organisés et ont offert une haute visibilité et des occasions de collaboration d'affaires. Notons entre autres la première édition du Forum Enjeux et Solutions VÉ, organisée en mars 2014 par l'ITAQ et le Consortium Inno-VÉ, un événement qui a suscité un grand intérêt et fait naître de nouvelles synergies parmi une centaine de spécialistes du milieu du véhicule électrique.

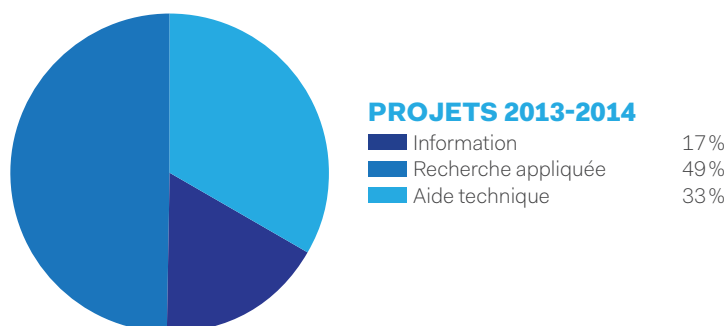
L'ITAQ a déposé une demande au programme ECAT du CRSNG et a obtenu un financement sur cinq ans pour l'ajout d'un poste au développement des affaires. Après un affichage sur un mois et un processus de sélection rigoureux, le comité de sélection a retenu une candidature provenant de l'interne, madame Véronique Lamy. Madame Lamy occupe depuis la mi-mai un poste de cadre.

L'ITAQ a cherché à équilibrer ses activités d'innovation dans les trois volets d'intervention soit : la recherche appliquée, l'aide technique et l'information/formation, conformément à la mission d'un CCTT.

Au total, six contrats de recherche pour une valeur totale de 618 k \$ ont été signés. Des efforts considérables ont été déployés pour augmenter les retombées sur la formation. Un travail de collaboration a d'ailleurs été mis en place avec les enseignants de Techniques de génie mécanique afin d'intéresser des étudiants à travailler sur des projets de recherche à temps partiel. Pour une première fois en 10 ans, l'ITAQ a embauché des stagiaires provenant du Collège. Quatre étudiants ont été impliqués directement dans des projets sous la supervision du personnel de l'ITAQ.

Le CCTT a procédé à l'acquisition de nouveaux équipements de recherche financés par la FCI-MESRST. Ces équipements acquis pour la somme de 620 k \$ permettent à l'ITAQ de prendre part aux futurs développements en supportant des tensions d'opération jusqu'à 900V et en permettant la simulation et l'assemblage de cellules de batterie.

Ainsi, pour l'année 2013-2014, les revenus provenant des trois volets d'intervention se ventilent comme suit :



RECHERCHE APPLIQUÉE:

- Conception et validation d'un bloc-batterie Li-ion pour véhicules électriques industriels
- Développement de l'architecture d'un module de batterie Li-ion et évaluation des meilleures méthodes d'assemblage
- Chargeur électrique autonome mobile haute puissance
- Optimisation d'un moteur électrique à aimant permanent pour véhicule lourd
- Adaptation d'une transmission hydrostatique pour l'intégration dans un autobus urbain

- Expérimentation de différentes chimies de batteries Li-ion connectées en parallèle
- Création d'une architecture optimale permettant l'électrification d'une camionnette
- Modélisation énergétique d'un bateau électrique solaire photovoltaïque

AIDE TECHNIQUE:

- Développement d'une navette aéroportuaire pour un aéroport international de l'Ouest canadien
- Préparation d'un rapport de conformité à la norme NSVAC 500 pour le véhicule de Brandt Motors
- Essais en température de cellules Li-ion pour autobus
- Essais de câbles de puissance pour autobus
- Vérifications de vérins
- Assistance technique pour le développement de la moto électrique SORA
- Optimisation chaîne de traction et création de harnais électriques pour le véhicule minier Minautor (2)
- Cahier des charges pour un contrôleur moteur
- Veille contrôleur AC 50 kW
- Tests dynamométriques pour évaluation de la consommation (2)
- Demande d'homologation d'un système d'alimentation auxiliaire pour l'application au programme Écocamionnage du MTQ
- Analyse fonctionnelle d'un régulateur de vitesse intelligent
- Normalisation d'un autobus électrique français
- Soutien technique pour un utilitaire électrique
- Recherche de normes d'installation pour les systèmes électriques haute-tension
- Volet technique d'une étude de faisabilité d'autobus électriques menée par SNC-Lavalin
- Thermographie de composant en chambre environnementale

INFORMATION:

- Étude de faisabilité sur un projet de démonstration de taxis électriques au Québec
- Réalisation d'un rapport de mission EVS-27
- Formation pour l'utilisation d'un dynamomètre à rouleau
- Réalisation du Forum Enjeux et Solutions VÉ



Fondation
du Cégep
de Saint-Jérôme



20 ANS

SAINT-JÉRÔME
MONT-TREMBLANT
MONT-LAURIER

LA MISSION

Depuis 1994, la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme continue de favoriser et d'encourager la réussite scolaire de l'ensemble des étudiants du Cégep de Saint-Jérôme et des centres collégiaux de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier par l'octroi de différentes bourses ainsi que de soutenir des projets spéciaux afin que les étudiants acquièrent des connaissances et des compétences répondant aux exigences du marché du travail ou des différents programmes universitaires.



FONDATION

*Voir grand !
pour réussir.*

L'année 2014 marque le 20^e anniversaire de la Fondation. Depuis sa création, la Fondation est particulièrement fière d'avoir remis plus de **3,2 millions** de dollars à la communauté collégiale. Les sommes amassées ont permis, entre autres, au Cégep de Saint-Jérôme et aux centres collégiaux de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier de :

Renouveler et acquérir de nouveaux équipements
1 321 629 \$

Soutenir la réalisation de projets d'initiatives locales
848 084 \$

Remettre des bourses d'études soutenant la persévérance, l'excellence et la progression scolaire
738 281 \$

Appuyer des étudiants en difficulté financière
227 825 \$

Aider les étudiants pour des projets de mobilité internationale
147 958 \$

Encourager des projets étudiants
54 344 \$

Nombre d'étudiants qui ont bénéficié d'une bourse
2 272

2013-2014 EN CHIFFRES - CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

222 278 \$ distribués (Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier)

31 300 \$ de bénéfice pour le tournoi de golf au club de golf le Blainvillier, sous la coprésidence d'honneur de Messieurs Martin et Frédéric Thibault, propriétaires de marchés d'alimentation Métro. Au total, 129 golfeurs ont participé à l'événement.

19 225 \$ de bénéfice pour les Cépages du monde sous la présidence d'honneur de M. Pierre Durand de la firme Gestess. La sommelière, Mme Danielle Gagnon, a présenté les accords vins et fromages avec l'aide des étudiants en Gestion d'un établissement de restauration. Des étudiants en arts visuels étaient sur place pour réaliser une création en direct.

20 000 \$ en bourse remis à 52 étudiants afin de souligner la performance académique, l'engagement, la progression et l'implication parascolaire.

62 % de taux d'adhésion de la communauté du Cégep de Saint-Jérôme pour la campagne interne de financement.







GESTION ET ENVIRONNEMENT



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

FAITS SAILLANTS 2013-2014



UN GUIDE ENCADRANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Afin d'accompagner sa communauté vers de bonnes pratiques, le Service des ressources humaines, en collaboration avec le Service des communications et les Affaires corporatives, a élaboré puis rendu disponible un **Guide encadrant l'utilisation des médias sociaux**.

Parallèlement, en signant la campagne de sensibilisation « L'impact n'a rien de virtuel », le Collège a entrepris de rallier sa communauté vers une utilisation responsable du Web 2.0.

Pour plus de détails : cstj.qc.ca/guidemediassociaux

UNE CAMPAGNE POUR FAIRE CONNAÎTRE LE CODE DE VIE

Avec l'aide des Services aux étudiants et du Service des communications, une campagne de promotion visant à faire connaître le nouveau code de vie du Cégep a vu le jour. Déployés sur le web et sur des supports imprimés, les visuels de cette campagne avaient pour objectif de rappeler à la communauté que le Cégep de Saint-Jérôme adhère à des valeurs de respect, de courtoisie, d'entraide, de solidarité et de collaboration.

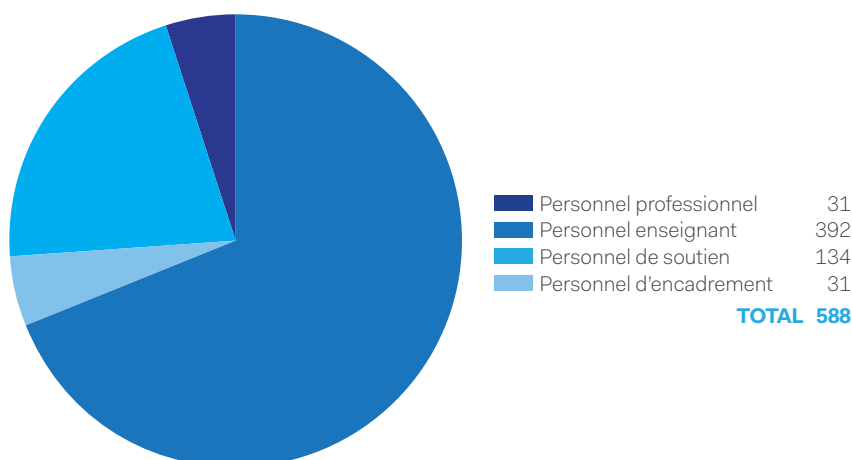
Le code de vie permet, tant au personnel qu'aux étudiants, de connaître les comportements attendus pour que le CSTJ demeure un milieu de vie où il fait bon travailler et étudier.

Pour plus de détails : cstj.qc.ca/code-de-vie

ACTIVITÉS DÉDIÉES AU PERSONNEL

- Journées d'accueil - présentation des projets à venir et des actualités récentes (automne et hiver)
- Gala des prix Phénix
- Activités plein-air (automne et hiver)
- Cérémonie soulignant les départs à la retraite et les 25 ans de services

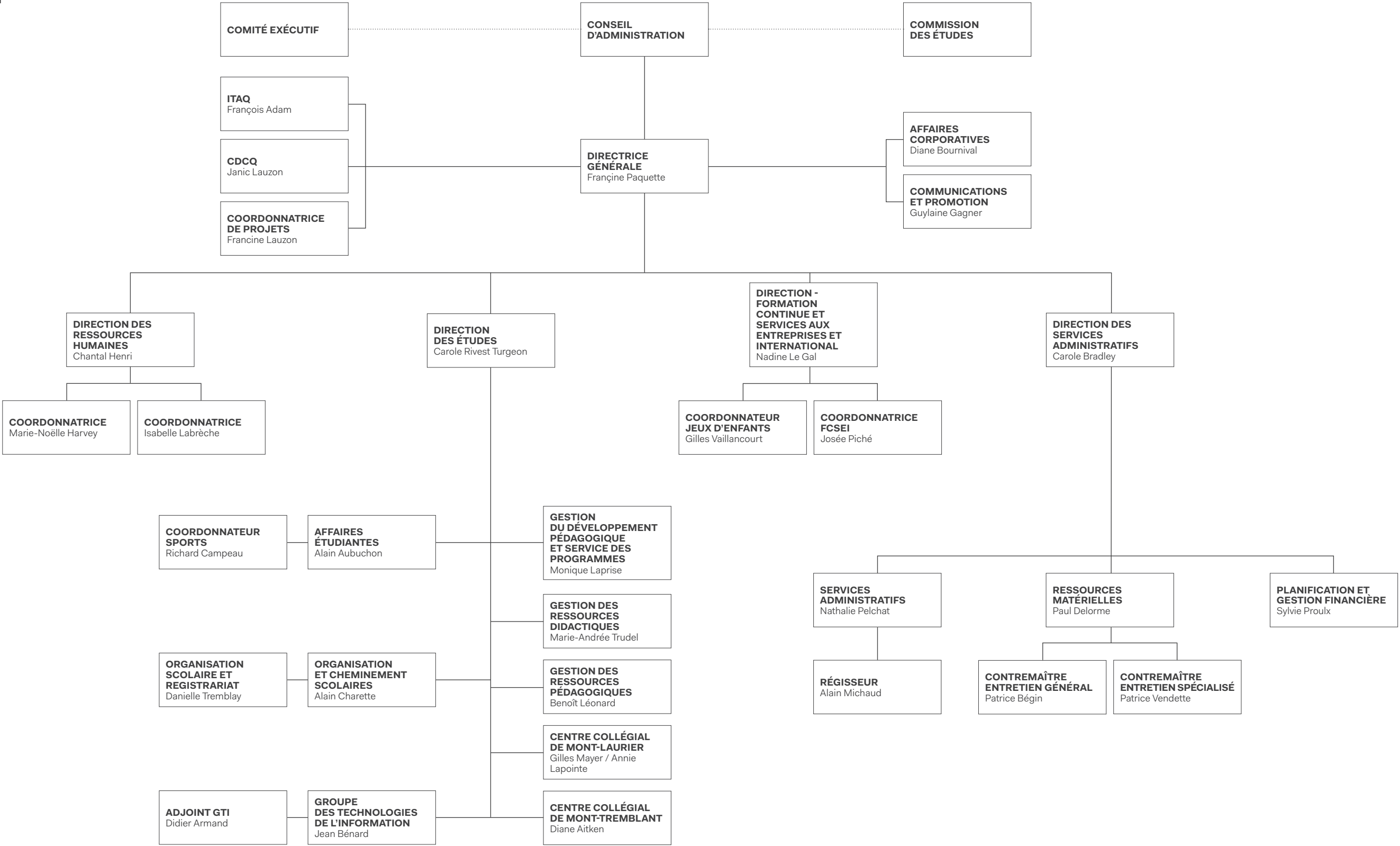
MEMBRES DU PERSONNEL 2013-2014



signé,

R.H.

ORGANIGRAMME 2013-2014



ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2014

ÉTAT DES RÉSULTATS

FONDS DE FONCTIONNEMENT	2014	%	2013	%
REVENUS				
MESRS	48 695 016	87,8	46 206 845	87
Autres sources	6 812 529	12,3	6 841 727	12,9
TOTAL	55 507 545	100	53 048 572	100
DÉPENSES				
Salaires et avantages sociaux	44 651 158	80,3	42 113 200	80,6
Coûts de convention	2 104 661	3,8	1 445 337	2,8
Communications et information	838 844	1,5	749 672	1,4
Énergie	1 043 227	1,9	985 139	1,9
Matériel et fournitures	1 539 865	2,8	1 635 855	3,1
Services, honoraires et contrats	4 418 558	7,9	4 162 280	8
Autres dépenses	996 340	1,8	1 190 438	2,3
TOTAL	55 592 653	100	52 281 921	100
Excédent des revenus (dépenses)	(85 108)	-0,2	766 651	1,4
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements	(1 150 062)	-	(798 518)	-
VARIATION DU SOLDE DE FONDS	(1 235 170)	-	(31 867)	-
FONDS DES INVESTISSEMENTS	2014	%	2013	%
REVENUS				
MESRS	6 232 616	90,4	5 730 063	87
Autres sources	365 792	5,3	365 865	5,6
Amortissement des apports reportés	293 465	4,3	488 251	7,4
TOTAL	6 891 873	100	6 584 179	100
DÉPENSES				
Intérêts sur emprunts	1 379 285	20,7	1 427 334	22,3
Amortissement des immobilisations	3 865 076	58	3 828 803	59,9
Amortissement des frais d'émission	30 036	0,5	36 061	0,6
Autres dépenses	1 393 721	20,9	1 097 328	17,2
TOTAL	6 668 118	100	6 389 526	100
Excédent des revenus (dépenses)	223 755	3,2	194 653	3
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements	1 150 062	-	798 518	-
VARIATION DU SOLDE DE FONDS	1 373 817	-	993 171	-

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

FONDS DE FONCTIONNEMENT	2014	2013
ACTIF		
Encaisse	11 685 073	11 693 605
Subventions à recevoir	191 341	(149 681)
Débiteurs	4 827 191	6 266 298
Subvention à recevoir due au financement des impacts de la réforme comptable	1 611 544	1 611 544
Avance au Fonds des investissements	53 950	119 967
Frais payés d'avance	194 570	231 872
Stocks	290 812	217 932
Autres actifs	440 079	673 232
TOTAL	19 294 560	20 664 769
PASSIF ET SOLDE DE FONDS		
Créditeurs	1 891 398	2 007 884
Salaires et avantages sociaux à payer	1 497 405	1 235 084
Provisions vacances courues à payer et autres courus	7 062 285	6 669 474
Revenus reportés	6 265 366	6 856 312
Autres passifs à long terme	49 483	132 222
Solde de fonds	2 528 623	3 763 793
TOTAL	19 294 560	20 664 769

FONDS DES INVESTISSEMENTS	2014	2013
ACTIF		
Encaisse	1 601	1 027
Subventions à recevoir	149 026	185 260
Débiteurs	77 300	175 049
Subvention à recevoir due au financement des impacts de la réforme comptable	14 230 018	12 056 240
Autres actifs à court terme	10 293	36 066
Immobilisations incorporelles	40 953 240	40 640 364
Autres actifs à long terme	208 350	229 185
TOTAL	55 629 828	53 323 191
PASSIF ET SOLDE DE FONDS		
Emprunts à court terme	8 717 214	5 839 993
Créditeurs	997 888	905 159
Avance au Fonds de fonctionnement	53 950	119 967
Autres passifs à court terme	15 008 069	9 482 211
Dettes à long terme	23 088 727	31 082 494
Passif environnemental	164 000	164 000
Revenus reportés	4 571 085	4 074 289
Solde de fonds	3 028 895	1 655 078
TOTAL	55 629 828	53 323 191

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGETAIRE EN 2013-2014 ET RÉDUCTION DE LA DETTE

En vertu de l'article 18 de la loi 100, le Collège a mis en œuvre son plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative et a produit un rapport distinct au ministère. Ci-dessous, les prévisions de réductions pour la prochaine année.

PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE NATURE ADMINISTRATIVE

Compression paramétrique provisoire de 2010-2011 à 2013-2014 basée sur les données 2008-2009 : **21 500 \$**

DÉPENSES ⁽¹⁾	Selon RFA	Réductions des dépenses en dollars (\$)			
	2008-2009	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Publicité, déplacement et formation	Non disponible	42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$
Sous-total publicité, déplacement et formation		42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$
Communications et informations - Autres dépenses du code 400 (Ref : RFA F-P14 à 17, L13)	296 699 \$	0 \$	990 \$	10 530 \$	20 590 \$
Matériel de bureau et papeterie - Autres dépenses du code 500 (Ref : RFA F-P14 à 17, L18)	- \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Honoraires professionnels (620) (Ref : RFA F-P14 à 17, L19)	141 655 \$	0 \$	0 \$	6 790 \$	13 280 \$
Contrats (650) (Ref : RFA F-P14 à 17, L22)	342 424 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Matériel didactique et spécialisé (Ref : RFA F-P14 à 17, L17)	70 538 \$	0 \$	0 \$	5 170 \$	10 120 \$
Autres dépenses :		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Sous-total autres dépenses de nature administrative	851 316 \$	0 \$	990 \$	22 490 \$	43 990 \$
Grand-total	851 316 \$	42 010 \$	43 000 \$	64 500 \$	86 000 \$
Compression paramétrique provisoire cumulée ciblée		21 500 \$	43 000 \$	64 500 \$	86 000 \$

Note 1 : Les dépenses au fonds de fonctionnement (1) et les références correspondent au RFA 2008-2009.

Le Collège s'acquitte de ses obligations quant aux réductions prévues. Les dépenses visées sont suivies grâce à une ligne distincte dans les rapports financiers annuels, et ce, depuis l'exercice 2009-2010.

Le Collège a également déposé son Plan de réduction de la taille de son personnel d'encadrement et administratif.

ANNÉE	NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE	NOMBRE DE POSTES ABOLIS
2010-2011	9	3
2011-2012	1	1
2012-2013	2	0
2013-2014	2	0

RÉINVESTISSEMENT À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

OBJET DE RÉINVESTISSEMENT	RÉALISATIONS 2013-2014	SOMMES UTILISÉES
Soutien au registrariat	La consolidation des processus de gestion des opérations pour un meilleur service à la clientèle.	46 400 \$
Accueil et relation d'aide aux services aux étudiants (Saint-Jérôme)	Accueil : Maintien des services offerts. Services d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE) : 150 nouvelles demandes d'admission au SAIDE ont été faites par des étudiants ayant un trouble d'apprentissage diagnostiqué. 431 rencontres individuelles ont été réalisées au cours de l'année scolaire auprès de ces derniers afin de leur offrir des mesures de soutien en lien avec leur trouble d'apprentissage.	71 700 \$
Valeurs organisationnelles, relève et intégration du personnel	Intervention, conciliation et médiation. Activité de sensibilisation et de prévention dans le cadre du harcèlement psychologique. Maintien des travaux entourant la reconnaissance. Politique de conciliation emploi-famille, organisation d'un camp de jour de trois semaines au mois d'août.	62 100 \$
Soutien à la bibliothèque	Réaménagement d'espace pour la lecture, le visionnement de films et la recherche informationnelle.	5 900 \$
Mise à jour des travaux au Service des ressources des technologies de l'information	Soutien aux opérations du centre de services pour améliorer le service à la clientèle.	48 300 \$
Qualité et sécurité des lieux	Maintien des services additionnels en sécurité et entretien ménager des espaces.	71 400 \$
Rayonnement et présence du Collège dans son milieu	Vaste consultation des communautés de Saint-Jérôme, Mont-Tremblant et Mont-Laurier dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique et de réussite 2014-2019. Consolidation de l'équipe du Service des communications. Soutien à l'organisation d'activités de rayonnement et de développement de plateformes web afin de souligner les réalisations des étudiants et du personnel et stimuler la fierté et la persévérance (3 campus).	81 400 \$
Encadrement des étudiants du Centre collégial de Mont-Laurier	Suivi du cheminement scolaire des étudiants, dépistage des causes des difficultés scolaires et référence à des ressources externes au besoin. Consultation individuelle pour soutenir les étudiants dans la réussite de leurs études collégiales. Encadrement de trente étudiants ayant des besoins particuliers (SAIDE).	54 900 \$
Soutien à la Formation continue et Services aux entreprises et International	Accueil : Poursuivre l'implantation d'un service de secrétariat au nouveau pavillon de la Formation continue afin d'accueillir, d'informer et de diriger les nouveaux étudiants, les enseignants et les visiteurs. Services aux entreprises : L'équipe attitrée aux Services aux entreprises a été consolidée afin de permettre le développement et le déplacement de ces services sur le territoire des Laurentides et du Québec. La FCSEI a augmenté sa présence dans son milieu afin que son offre de formation puisse être de mieux en mieux arrimée aux besoins des entreprises. Francisation : Soutien aux opérations pour les formations en francisation au Collège.	105 400 \$





SANTÉ ET SÉCURITÉ

Dans le cadre du plan d'action de la santé et sécurité au Collège, des travaux ont contribué à renforcer la sécurité des espaces suivants :

- **Génie mécanique** : mise aux normes de l'atelier de soudure
- **Centre collégial de Mont-Laurier** : remplacement du panneau d'alarme incendie

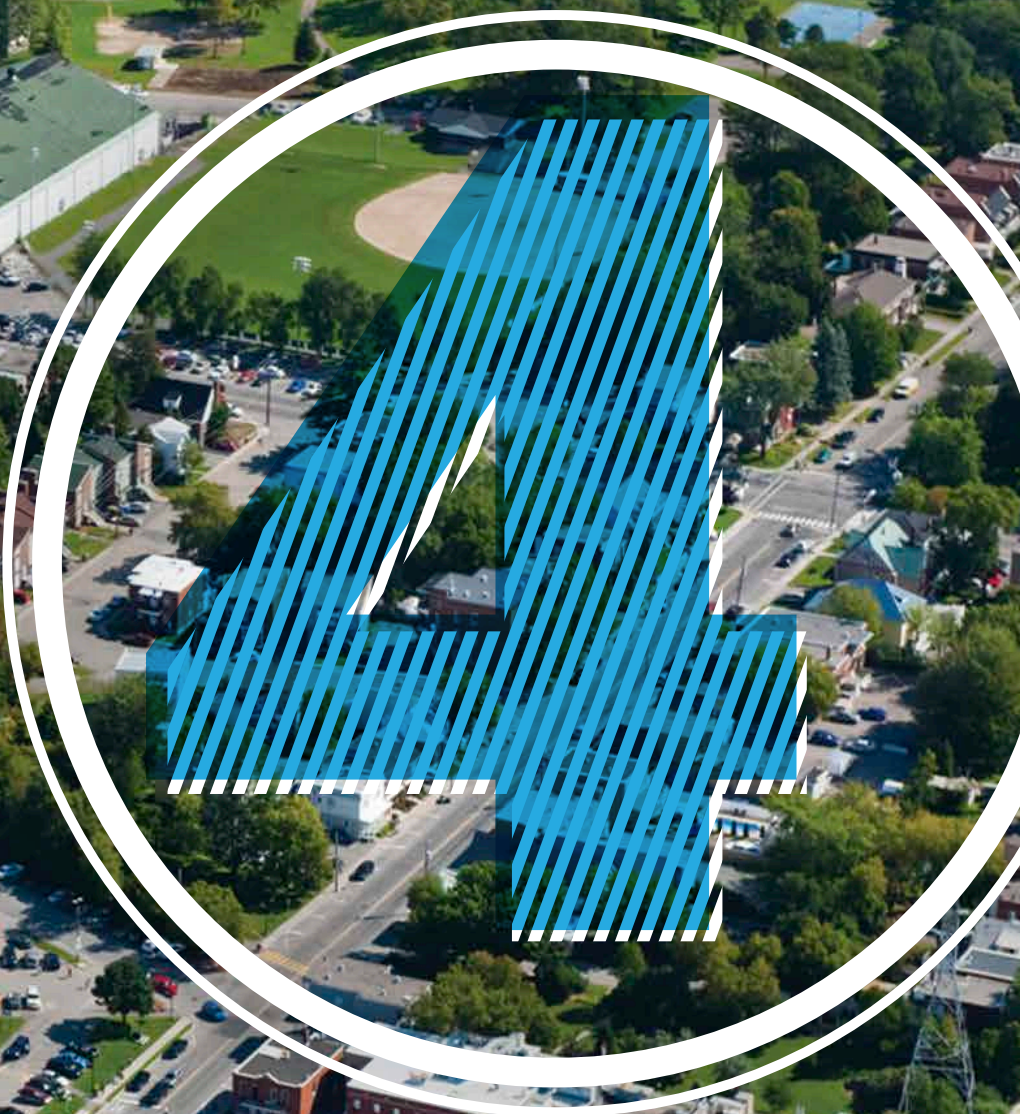
PROJETS DE REFECTION

Plusieurs espaces ont bénéficié de travaux de réfection durant l'année scolaire 2013-2014 :

- Bureaux du Service ressources humaines et bureaux d'enseignants
- Classes et laboratoires (Départements des matériaux composites et génie mécanique)
- Studio de cinéma
- Bibliothèque
- Résidences étudiantes
- Salles de bain
- Cafétéria (aire de service et salle à manger)
- Bureaux du groupe des technologies de l'information
- Phase deux du complexe sportif (magasin)







RAYONNEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

PRIX ET DISTINCTIONS

LE CSTJ REMPORTE LE PRIX ENVIRONNEMENT AU GALA FORCES AVENIR



Lors d'un gala tenu à Québec le 4 septembre 2013, le projet parascolaire de solidarité internationale au Cameroun est sorti vainqueur dans la catégorie environnement du programme FORCES AVENIR. Ce prix, accompagné d'une bourse de 2 000 \$, récompense les efforts des étudiants s'étant engagés à freiner la déforestation massive du village de Fonakeukeu.

L'ÉQUIPE DE FOOTBALL ACCÈDE AUX SÉRIES ÉLIMINATOIRES



Le 27 octobre 2013 était jour de match décisif pour les Cheminots. En signant une victoire écrasante de 29-3 aux dépens des Inouk du Cégep Granby-Haute-Yamaska, les Cheminots se sont assurés

d'une place en séries éliminatoires pour la première fois de leur jeune histoire. Avec ce gain, les Cheminots clôturaient leur meilleure saison, comptabilisant quatre victoires et autant de défaites.

SOCCER FÉMININ : TROIS JOUEUSES SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES



En décembre 2013, on apprenait que, grâce à leurs performances remarquables lors de la saison d'automne, trois étudiantes-athlètes ont été sélectionnées sur l'équipe d'étoiles de soccer extérieur du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) : Camille Dion, Mélissa Delisle et Caroline Doyon. Cette mention honorifique confirme leur position parmi les joueuses d'élite de la ligue collégiale, division 2, dans la conférence sud-ouest.

SOCCER MASCULIN : LES CHEMINOTS REMPORTENT LA BANNIÈRE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Forts de leur esprit de camaraderie et du respect qu'ils portent aux codes sportifs, les joueurs de l'équipe masculine de soccer ont remporté la bannière de l'éthique sportive, remise par le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Lors de chaque rencontre, ces derniers nous rappellent que l'éthique sportive et l'esprit d'équipe sont des moteurs puissants.

SOCCER MASCULIN : DEUX JOUEURS SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES



Deux joueurs des Cheminots ont été nommés sur l'équipe d'étoiles : Mohamed-Amine Semrouni et Frédéric Hamel. Avec l'obtention de cette mention honorifique, décernée par le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), ils rejoignent officiellement les rangs des joueurs d'élite de la ligue de soccer extérieur, conférence Sud-Ouest, division 2.

LE CSTJ DANS LE TOP 50 DES MEILLEURS COLLÈGES DU PAYS EN RECHERCHE



Grâce aux activités d'innovation du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) auxquels il est affilié, le Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ) s'est hissé au 24^e rang du palmarès 2013 des 50 meilleurs établissements collégiaux du Canada, sur le plan de la recherche. Cette compilation, qui en est à sa première parution, a été réalisée par Research Infosource Inc., dans le cadre de la publication du cahier *Canada's innovation leaders*.

LE PROJET INGÉNIEUX DE DEUX DIPLÔMÉS MIS EN LUMIÈRE AU CONOURS «LES POLYMÈRES EN MODE INNOVATION»



Le projet de fabrication d'une équipe de deux diplômés en *Techniques de transformation des matériaux*

composites a récemment mérité le deuxième prix du concours « Les polymères en mode innovation ». Ce concours québécois, qui visait à mettre en valeur des technologies prometteuses, s'est déroulé dans le cadre de l'événement « Alliance Monde Polymère », les 11 et 12 février 2014 à Lévis.

Un volant de course pour la formule SAE



C'est grâce aux qualités innovantes de leur volant de course en fibre de carbone, réalisé

dans le cadre de leurs études au Cégep de Saint-Jérôme, que les concepteurs se sont démarqués, mettant ainsi la main sur la bourse de 1 000 \$. Les étudiants du CSTJ ont conçu cette pièce dans le cadre d'un mandat reçu par l'équipe de course « SAE » de la Faculté de génie de l'Université McGill. Les membres de l'équipe de course de McGill avaient besoin d'un volant en matériaux composites qui serait rigide, léger et pourrait contenir des dispositifs électroniques. Bref, une pièce maîtresse, répondant à de hauts standards de qualité, qui leur permettrait de rivaliser avec les bolides des 120 équipes universitaires de partout dans le monde. Et c'est précisément ce que les concepteurs Olivier Deaudelin et Francis McDermott leur ont livré!

LE CSTJ REÇOIT LE PRIX DISTINCTION POUR SA CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE D'ENTRAIDE



Le 13 février 2014 avait lieu, à Québec, la soirée de dévoilement des résultats de la campagne provinciale d'Entraide 2013. Dans le cadre de cet événement, plusieurs organisations ont été honorées, dont le Cégep de Saint-Jérôme qui a reçu le Prix Distinction dans la catégorie 500 à 999 employés du secteur de l'éducation. Cette mention d'honneur est le résultat du travail de Catherine Gagnon (agente de soutien administratif) et d'Isabelle Rochon (enseignante en Comptabilité et gestion), la première s'étant occupée du volet promotion de la campagne locale et la seconde, de la compilation. Avec la collaboration de certains membres de l'Association du personnel retraité, elles se sont engagées personnellement dans cette collecte de fonds et, grâce aux efforts consentis, le Cégep a pu remettre la jolie somme de 5 928 \$. Merci également au Service des ressources humaines qui s'est occupé d'assurer la gestion du dossier, notamment en percevant les dons via les paies des contributeurs.

LE CSTJ SE DISTINGUE AU CONOURS DÉLIRIUM DURABLE



Dans le cadre de la 15e édition du concours collégial en développement durable Délirium durable, un groupe d'étudiants du Cégep de Saint-Jérôme a remporté le prix de la collaboration de 400 \$, le 15 février 2014. Cette distinction souligne les retombées positives de leur projet visant à développer l'écotourisme dans une petite communauté en République dominicaine.

ÉQUIPE MASCULINE DE VOLLEYBALL : LES CHEMINOTS CHAMPIONS PROVINCIAUX! Conquête historique pour l'équipe masculine de volleyball division 1 du CSTJ



En remportant l'or pour la toute première fois au championnat provincial, l'équipe masculine de volleyball division 1 du Cégep de Saint-Jérôme marquait, le 23 février 2014, une page d'histoire!

L'ÉQUIPE DU CSTJ ARRIVE 2E AUX JEUX DE SCIENCES HUMAINES



Quatre étudiants vifs d'esprit du Collège ont décroché la deuxième position lors des Jeux de sciences humaines, tenus à Québec, les 22 et 23 mars 2014. Accompagnés par leurs enseignantes Edith Martel et Édith de la Sablonnière, ces derniers se sont rendus au Cégep de Sainte-Foy afin de participer à cette compétition amicale, à laquelle prenait part une soixantaine d'étudiants provenant de 10 cégeps de partout au Québec. L'équipe du CSTJ était composée de Si-Lian Ruel, Julie Creamer-Hébert, Karell Michaud et Alexandre Raymond-Desjardins. En unissant leurs forces et en faisant bon usage des conseils de leurs coachs, ces quatre vaillants érudits ont réussi à tirer leur épingle du jeu tant dans les épreuves artistiques qu'intellectuelles.

CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE EN SOCCER INTÉRIEUR : L'OR POUR L'ÉQUIPE FÉMININE



Après avoir été en tête du classement durant presque toute la saison, les joueuses des Cheminots ont remporté l'or, en avril 2014, à l'occasion de la finale du Championnat de conférence qui les opposait aux Cavaliers du Collège Bois-de-Boulogne. Un match plutôt serré qui s'est terminé au pointage de 1-0. L'unique marqueuse, la capitaine, Mélissa Delisle, a également contribué à la victoire de l'équipe lors de la demi-finale contre les Nomades du Collège Montmorency (1-0).

CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE EN SOCCER INTÉRIEUR : L'ARGENT POUR L'ÉQUIPE MASCULINE



Ce sont les Trappeurs du Collège Marie-Victorin, champions de la saison régulière, qui attendaient nos Cheminots lors de la demi-finale. Un match sans faille pour notre équipe qui a disposé des Trappeurs 3-0, une victoire qui leur a permis d'atteindre la finale et de récolter la médaille d'argent.

SOCCER INTÉRIEUR : DEUX CHEMINOTS SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES



Deux de nos étudiants-athlètes, qui se sont démarqués lors de la saison de soccer intérieur, ont été reconnus par la ligue et nommés sur l'équipe d'étoiles. Il s'agit de nos deux capitaines, Mélissa Delisle et Kevin Boisvert-Charlebois. C'est donc avec la tête très haute que nos deux vétérans se sont retirés du circuit collégial, afin de poursuivre leurs études universitaires.

UNE MENTION D'HONNEUR POUR LE JOURNAL ÉTUDIANT LE TROUBLE-TÊTE



Le 1er mai 2014, *Le Trouble-tête*, journal des étudiants en Journalisme et communications du Cégep de Saint-Jérôme, a mérité une mention d'honneur au

Concours *Le Devoir de la presse étudiante*. Le concours, organisé par le quotidien *Le Devoir*, en était à sa troisième édition. Il récompense les journaux collégiaux et universitaires de la province qui se sont distingués dans la dernière année.

Le Trouble-tête s'est démarqué pour la grande qualité de ses textes et le caractère accrocheur de son approche magazine. Le jury a aussi souligné la facture visuelle impeccable de sa première édition papier.

LE CSTJ BRILLE AUX OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE



Les 8 et 9 mai 2014, les programmes de Génie mécanique et d'Informatique du Collège étaient fièrement représentés par un groupe de 11 étudiants aux *Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique*. Tenu au Centre de foires de Québec pour sa 13e édition, l'événement accueillait près de 300 jeunes venus rivaliser avec les meilleurs talents de la province. Au terme de cette compétition amicale, c'est Louis-Philippe Lebel qui a permis au CSTJ de s'inscrire à la liste des médailles, grâce à sa performance dans l'épreuve de génie mécanique. Décoré de l'argent, ce dernier partage les honneurs avec ses collègues qui ont eux aussi fait valoir leurs aptitudes avec brio!

PRIX ET DISTINCTIONS

FRÉDÉRIQUE TOUGAS HONORÉE PAR LA FONDATION SPORT-ÉTUDES



Le 13 mai 2014, lors d'une cérémonie spéciale où étaient réunis les membres de la direction et du conseil d'administration du Collège, l'athlète de voile de haut niveau, Frédérique Tougas, s'est vu remettre une bourse d'excellence des mains de Mme Carole Tétreault, représentante de l'Alliance Sport-Études.

L'étudiante en Sciences humaines du CSTJ a été nommée lauréate d'une des 35 bourses de 500 \$ octroyées par la Fondation sport-études, dans le cadre de son programme de bourses régionales sport-études de la Fondation Desjardins. Afin d'encourager la réussite sur les deux plateaux, cette récompense est décernée à de jeunes athlètes ayant performé dans leurs études comme dans leur sport.

LAURÉAT DE LA BOURSE SRAM, TOUT RÉUSSIT À GABRIEL CHANCY!



La Fondation Sport-Études a souligné, le 15 mai dernier, l'excellence et la persévérance de 32 étudiants-athlètes poursuivant des études au cégep ou à l'université. Parmi les récipiendaires, l'étudiant du CSTJ en Sciences de la nature et cheminot vedette de l'équipe de volleyball, Gabriel Chancy, a mérité la bourse SRAM de 1 500 \$.

La bourse SRAM a mis en lumière le talent exceptionnel de Gabriel, un étudiant qui a adhéré à l'automne 2013 au programme de l'Alliance Sport-Études au Cégep de Saint-Jérôme. Décernée à trois membres du réseau, cette bourse récompense les sportifs ayant présenté un excellent dossier scolaire et sportif, au terme de leur première session d'études.

Passeur au sein de l'équipe de volleyball de division 1 du CSTJ, Gabriel n'en est pas à sa première mention d'honneur cette année. Dans la même année, le jeune joueur a été sacré « recrue de l'année en volleyball masculin » par le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) et a été nommé sur l'équipe d'étoiles de la ligue. Il a également reçu une bourse de 500 \$, grâce à sa nomination parmi les 24 finalistes du concours « Bourses d'études jeunes athlètes du Journal de Montréal ».

FINALE NATIONALE DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT : LE CSTJ DEUX FOIS VAINQUEUR



Lors d'un gala tenu à Québec le 4 Le 18 juin 2014, a eu lieu, au Centre des congrès de Québec, la finale nationale du Concours québécois en entrepreneuriat. Deux catégories étaient consacrées au niveau collégial et les projets présentés par les étudiants du Cégep de Saint-Jérôme ont remporté les honneurs dans les deux cas! Un bel accomplissement pour ces jeunes engagés et passionnés qui avaient ultérieurement franchi les étapes de sélection locale et régionale.

Félicitations aux deux groupes couronnés ; les organisateurs du souper-conférence animé par Danièle Henkel de même que le groupe d'étudiants ayant mis sur pied un projet de coopération internationale en République dominicaine.

FORMATION CONTINUE, SERVICES AUX ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

NOUVEAUTÉS 2013-2014



DU BRÉSIL À SAINT-JÉRÔME EN PASSANT PAR LAVAL: UN PARTAGE DE VISIONS QUI OUVRE DES VOIES À L'INTERNATIONAL

Le Cégep de Saint-Jérôme, en collaboration avec le Collège Montmorency et le Cégep international, a accueilli une délégation brésilienne au printemps 2013. La présence de ces professionnels, avait pour objectifs de partager nos visions de l'approche par compétences particulièrement dans les secteurs de formation de Génie mécanique et de Matériaux composites.

REPRISE D'UN PROJET D'ENVERGURE AVEC LE MALI

En partenariat avec le Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD) et l'Université de Sherbrooke, la FCSEI a accueilli une délégation malienne en septembre dernier, afin de remettre en action le projet DECLIC. Cette mission a pour but de travailler à l'amélioration de soins de santé, au bénéfice des populations du Mali, principalement les femmes et les enfants. Dans le cadre de ce projet, le Cégep contribue au renforcement des professionnels de la santé de l'INFSS pour offrir des programmes de formation actualisés, performants et adaptés aux besoins spécifiques des femmes et des enfants.

RÉIMPLANTATION DU SERVICE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) : UN SUCCÈS

Depuis la réimplantation du service RAC en juillet 2013, près de 70 personnes ont été admises dans le processus de RAC. Quatre cohortes ont démarré dans les programmes de DEC en Techniques d'éducation spécialisée et d'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance, à Saint-Jérôme ainsi qu'à Mont-Laurier. Deux nouvelles cohortes sont sur le point de débiter la démarche.

Il est donc évident que la réimplantation de ce service répond à un besoin réel.



Reconnaissance
des acquis et
des compétences

Laurentides



L'AVENIR DU PROGRAMME « JEUX D'ENFANTS » EN FRANCE!

Après la visite de deux consultants de la mairie de Lille, située dans la région de Nord-Pas-de-Calais en France, une importante collaboration s'est développée entre la FCSE et divers responsables français. Le programme « Jeux d'enfants » a des grandes chances de se déployer chez nos cousins outre-Atlantique. Par ailleurs les discussions avec Avenir d'enfants ont permis de proposer une deuxième phase du déploiement au Québec qui pourrait débiter en 2014-2015.

TRANSPORT TERRESTRE AVANCÉ (TTA)

Diagnostic sectoriel dans le secteur des TTA et des véhicules électriques

En partenariat avec Emploi-Québec (EQ) et la Conférence régionale des élus (CRE) des Laurentides, la FCSE a réalisé une étude sectorielle visant à formuler des recommandations sur le développement de la main d'œuvre et de la formation des travailleurs dans le domaine de l'électrification des transports. La FCSE a procédé à une enquête sur le terrain auprès des entreprises et organismes de ce secteur présents dans la région. Les constats et les recommandations de l'étude ont été présentés à la Commission des partenaires du marché du travail. Des pourparlers auront lieu cet automne afin de concrétiser certaines recommandations dans le but d'optimiser le positionnement de la région des Laurentides et d'y maximiser les retombées socioéconomiques.

LA FCSE DEVIENT LA FCSEI

L'intégration du volet international dans l'appellation du Service

Par son service de coopération internationale, le Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ) et la FCSE sont actifs à l'international depuis bientôt 20 ans. Nous appuyons plusieurs pays, notamment en Afrique et dans les Caraïbes et en Amérique du Sud. Le volet international se développant davantage, La Formation continue et Services aux entreprises devient donc la Formation continue, Services aux entreprises et International.



FORMATION CONTINUE
Services aux entreprises et International

CENTRE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

Partenaire des centres d'activités physiques Rivière du Nord, un organisme à but non lucratif, le Centre d'activités physiques (CAP) du Cégep de Saint-Jérôme ouvre les portes de ses installations à la communauté locale et régionale, afin d'offrir plusieurs cours et activités physiques pour les enfants et les adultes.

BILAN 2013-2014 DE LA FRÉQUENTATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS :

- Abonnement aux activités libres : 116
- Entrées libres à la piscine : 2 306
- Cours de natation aux enfants: 1 617 (malgré la fermeture en mars pour rénovation)
- Cours d'aérobic en piscine pour adultes : 464 (malgré la fermeture de la piscine en mars pour rénovation)
- Cours en salle (cardio vélo, pilates, step) : 541
- Cours de formation : 83
- Abonnement au centre de conditionnement physique : 954

Plusieurs organismes régionaux sont locataires de la piscine et des gymnases.

Somme toute, c'est un peu moins de 6 000 personnes qui fréquentent régulièrement les installations sportives du CSTJ.

INVESTISSEMENT MAJEUR DE 2,5 MILLIONS

Depuis l'été 2013 jusqu'à la fin de décembre 2014, un total de 2,5 millions auront été injectés dans la cure de rajeunissement du Centre d'activités physiques (CAP) du Cégep de Saint-Jérôme. Cet investissement a permis d'aménager de nouveaux bureaux pour le personnel administratif ainsi que de rénover les vestiaires et l'espace de l'accueil. De plus, une nouvelle piscine de 25 mètres remplacera celle qui datait de 1976. Ce vaste chantier a permis de rénover le système de filtration, de même que le bassin et la plage au système d'éclairage. Seuls les murs et le plafond sont demeurés intouchés.

Cette modernisation a été rendue possible grâce à la participation des partenaires suivants : les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie et Saint-Colomban, le CREPS, le ministère de l'Éducation et le Cégep de Saint-Jérôme.









GOUVERNANCE ET DEONTOLOGIE

LES INSTANCES

AU 30 JUIN 2014

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Groupes socio-économiques

M. Jacques Gariépy

M. Paul Calcé

Université et commissions scolaires

Mme Johanne April

M. Yannick Coulibeuf

Conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Stéphane Gauthier

Entreprises

Mme Marie-Josée Couillard

M. Robert Drolet

Parents d'étudiants

Mme Josée Méryneau

M. Hubert Maisonneuve

Titulaires diplôme d'études collégiales

M. Pierre-Luc Tremblay

Mme Stéphanie Gareau

Étudiants du Collège

Secteur préuniversitaire :

Vacant

Secteur technique :

M. Jessy Létourneau

Personnel professionnel

Mme Caroline Chiasson

Personnel de soutien

M. Maxime Lefebvre

Personnel enseignant

M. Charles-Étienne Gill

M. Jean-François Cloutier

Officiers du Collège

Mme Francine Paquette

Mme Carole Rivest Turgeon

LA COMMISSION DES ÉTUDES

Directrice des études et présidente de la commission des études

Mme Carole Rivest Turgeon

Directeurs adjoints à la direction des études, responsables de la gestion des programmes

Mme Monique Laprise

Mme Marie-Andrée Trudel

M. Benoît Léonard

Membre du personnel cadre provenant des centres collégiaux

Mme Diane Aitken

Représentants des enseignants

Mme Julie-Anne Lalonde

M. Pascal Lécuyer

Mme Dominique Gascon

Mme Monique Jean

Mme Marie-Hélène Bertrand

M. Jean Vigneault

Mme Sylvie D'Auria

M. Sylvain Paquin

Mme Mélanie Plourde

Mme Christine Paiement

Mme Christine Charbonneau

M. Guillaume Tassé

Mme Danielle Forget

Mme Isabelle Daboval

M. Yves-André Bergeron

Représentants des professionnels

Mme Joëlle Bertrand

Mme Mélanie Robertson

Représentant du personnel de soutien de la direction des études

Mme Chantal Brissette

Représentants des étudiants

Vacant, secteur technique

Vacant, secteur préuniversitaire

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Stéphane Gauthier
président

Mme Francine Paquette
présidente du Comité exécutif

Mme Carole Rivest Turgeon
membre interne

M. Jacques Gariépy
membre externe

M. Pierre-Luc Tremblay
membre externe



DIRECTION DU COLLÈGE

Francine Paquette
directrice générale

Carole Rivest Turgeon
directrice des études

Nadine Le Gal
*directrice de la Formation continue et des Services aux entreprises
et international*

Carole Bradley
directrice des services administratifs

Chantal Henri
directrice du Service des ressources humaines

COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

Mme Stéphanie Gareau
membre externe

Aucune plainte n'a été portée à l'attention des membres du comité de déontologie au cours de l'année 2013-2014 et le comité n'a eu à traiter aucun dossier.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs est accessible à cette adresse : **cstj.qc.ca/code-ethique**

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Direction générale

Francine Paquette, *directrice générale*

Diane Bournival, *coordonnatrice - Affaires corporatives*

Guylaine Gagner, *coordonnatrice - Communications et promotion*

François Adam, *directeur - Institut du transport avancé du Québec*

Véronique Lamy, *directrice - développement des affaires à l'Institut du transport avancé du Québec*

Janic Lauzon, *directrice - Centre de développement des composites du Québec*

Francine Lauzon, *coordonnatrice de projets*

Direction des études

Carole Rivest Turgeon, *directrice des études*

Monique Laprise, *directrice adjointe des études - Développement des programmes*

Alain Charette, *directeur adjoint des études - Cheminement scolaire*

Benoît Léonard, *directeur adjoint des études - Ressources pédagogiques*

Marie-Andrée Trudel, *directrice adjointe des études - Ressources didactiques*

Danielle Tremblay, *coordonnatrice - Organisation scolaire*

Annie Lapointe, *directrice adjointe des études / directrice - Centre collégial de Mont-Laurier*

Diane Aitken, *directrice adjointe des études /directrice - Centre collégial de Mont-Tremblant*

Alain Aubuchon, *directeur adjoint des études / directeur - Affaires étudiantes*

Richard Campeau, *coordonnateur - Animation sportive et centre d'activités physiques*

Jean Bénard, *directeur adjoint des études - technologies de l'information*

Didier Armand, *adjoint administratif - technologies de l'information*

Direction des services administratifs

Carole Bradley, *directrice des services administratifs*

Direction des ressources humaines

Chantal Henri, *directrice - Service des ressources humaines*

Isabelle Labrèche, *coordonnatrice - Service des ressources humaines*

Marie-Noëlle Harvey, *coordonnatrice - Service des ressources humaines*

Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Sylvie Proulx, *coordonnatrice, planification et gestion financière (services financiers)*

Nathalie Pelchat, *coordonnatrice - Service de l'approvisionnement*

Alain Michaud, *régisseur général - Service de l'approvisionnement*

Service des ressources matérielles, sécurité et santé

Paul Delorme, *coordonnateur - Service des ressources matérielles*

Patrice Bégin, *régisseur - Services de l'entretien*

Patrice Vendette, *contremaître d'entretien spécialisé - Service des ressources matérielles*

Service de la formation continue et Service aux entreprises et international

Nadine Le Gal, *directrice du service de la formation continue et des services aux entreprises et international*

Josée Piché, *coordonnatrice du service de la formation continue et des services aux entreprises et international*

Gilles Vaillancourt, *coordonnateur du programme jeux d'enfants au service de la formation continue des services aux entreprises et international*



ANNEXES

Bilan - Priorités institutionnelles 2013-2014

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
1-A	Contribuer au développement de citoyens qualifiés et responsables.	En suivi du bilan du plan 2009-2014, adopter le plan de réussite et de soutien à la maîtrise de la langue 2014-2019.	DE	Le bilan du plan de réussite 2009-2014 a été adopté par le conseil d'administration le 13 mai 2014 et le nouveau plan de réussite 2014-2019 a été adopté par le conseil d'administration le 18 juin 2014.
		Appuyer la Fondation pour la campagne majeure de financement.	DG DE	Malgré une implication du Collège beaucoup plus importante au sein de la Fondation, la campagne majeure de financement n'a pu véritablement démarrer, principalement à cause des changements au sein du personnel de direction de la Fondation. En fin d'année, un poste de direction-adjointe a été créé. Le poste est désormais occupé et la future campagne majeure de financement devrait s'arrimer avec le Plan stratégique 2014-2019.
		Établir les bases et le mode de fonctionnement d'un fonds de développement pour les programmes.		Reporté pour les mêmes raisons qu'à la rubrique précédente.

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
2-A	Maintenir une prestation de programmes de qualité et adaptés aux besoins des jeunes et des adultes.	Élaborer le rapport d'autoévaluation en fonction du principe de l'assurance-qualité, tel que prescrit par la CEEC.	DE	Le devis d'autoévaluation a été déposé à la Commission des études du 13 novembre 2013 et au Conseil d'administration du 26 novembre 2013. La cueillette des données est terminée. L'évaluation des différents processus identifiés est complétée. Le rapport est en cours de rédaction et sera prêt pour adoption à l'automne 2014.
3-A 3-B	Offrir à la communauté collégiale un environnement humain et physique accueillant et digne de fierté.	Saint-Jérôme : Élaborer le plan directeur des espaces en prévision de l'agrandissement du Collège en tenant compte des activités de l'enseignement régulier, de la Formation continue et des centres de transferts de technologie. Transposer les résultats du plan directeur vers l'étape du plan fonctionnel et technique (PFT), et subséquemment, des plans et devis.	DSA	Le plan directeur des espaces a été produit après consultation générale des départements et des services et avec l'implication de la DÉ et de la FCSE. La Programmation fonctionnelle et technique, préparée en collaboration avec la DÉ, a été réalisée pour donner suite au plan directeur approuvé par le comité de direction. Le devis des espaces a été révisé et confirmé avec les représentants du MESRS.
		Mont-Tremblant : Procéder à l'ajout de modulaires afin de mieux répondre aux besoins de l'enseignement (classe) et de l'encadrement pédagogique et administratifs (bureaux).	DSA DE	Les ajouts de modulaires ont été complétés. De plus, le centre bénéficie dorénavant de ventilation et de climatisation dans tous les secteurs.
		Mont-Laurier : Après l'obtention du financement par le MESRST, planifier les travaux de réfection du laboratoire de sciences.	DSA	Le financement a été confirmé par le MESRS et les travaux de planification ont débuté avec les professionnels externes.
		Élaborer un montage financier pour l'agrandissement du gymnase.	DG	Nous avons reçu la confirmation qu'aucun financement n'était disponible au MESRS. Une approche a été faite auprès de l'ACCC pour obtenir

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
				son appui dans le cadre du programme d'infrastructures Chantier Canada, appui qui a été confirmé depuis. Une rencontre a eu lieu par la suite avec le Maire de Mont-Laurier, M. Michel Adrien, afin d'obtenir l'intervention et la contribution de la Ville de Mont-Laurier. Ce dernier a accepté la proposition en voie de développement. Nous sommes maintenant en attente des informations complètes et des formulaires pour aller de l'avant avec le projet.
		CSTJ : Assurer un climat de travail et une culture de respect en adéquation avec les valeurs du CSTJ; notamment, par l'organisation d'activités de sensibilisation sur la prévention du harcèlement au travail effectué auprès de toute la communauté.	DRH	Une activité de sensibilisation sur la prévention du harcèlement au travail a eu lieu. Avec le départ de la coordonnatrice responsable du comité de prévention du harcèlement, il n'a pas été possible d'organiser d'autres activités.
4-A 4-B 4-C	Contribuer au développement de la région et aux besoins de la société actuelle et future.	Intensifier les démarches de représentation personnalisées auprès des partenaires actuels et potentiels.	DG DFCSE	Les démarches de représentation sont constantes et personnalisées. Le collège est associé à la plupart des activités régionales majeures. Le Collège est représenté au sein des instances et organisations importantes de la communauté. De plus, la DFCSE siège depuis 2013-2014 sur les conseils d'administration de la Conférence régionale des Élus (CRÉ), du Musée d'art contemporain des Laurentides et de la Table Forêt Laurentides ainsi que sur le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides (CRPMTL).

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
				Le Collège entretient des relations harmonieuses avec son milieu. Sa présence et son importance sont de plus en plus reconnues.
		Identifier les pistes de développement permettant d’assurer la pérennité des campus de Mont-Tremblant .	DG DE DFCSE	Des démarches ont été entreprises pour donner une couleur « plein air et sportive » au campus de Mont-Tremblant afin d’attirer les étudiants en sports-études. La première cohorte en gérontologie s’est terminée à Sainte-Agathe. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec divers partenaires du milieu pour la mise en œuvre d’une offre adaptée aux adultes. Nous sommes toujours en exploration et en recherche de financement.
		Identifier les pistes de développement permettant d’assurer la pérennité des campus de Mont-Laurier .		Le Collège a ajouté le démarrage d’une cohorte en TES (Techniques d’éducation spécialisée) à l’automne 2014. Un nouveau service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a été mis en place. Quinze (15) candidats ont été acceptés dans le processus de RAC en TES. Le premier diplômé est de Mont-Laurier. Plusieurs démarches ont été effectuées pour le démarrage d’une AEC en Éducation à l’enfance, et ce, à la demande du milieu. Le démarrage de cette

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
				AEC est tributaire d'une collaboration financière d'Emploi Québec. Nous évaluons actuellement la pertinence et la faisabilité d'offrir un programme dans le domaine de la transformation du bois (AEC ou formation sur mesure).
		Appuyer les CCTT dans le développement de leurs stratégies d'affaires.	DG	ITAQ : En cours d'année, un projet de création d'un Institut pour l'électrification des transports au Québec a été élaboré par le gouvernement alors en place. L'ITAQ a été très impliqué dans ce projet, soutenu par la direction générale. CDCQ : Le soutien nécessaire a également été apporté dans le cadre d'un virage aéronautique (non exclusif), notamment par le démarrage du processus d'accréditation ISO 17025. Le suivi des activités de représentation de l'ACCC a été effectué tout au long de l'année, cette dernière ayant une influence notable sur le financement des activités de recherche par le CRSNG.

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		Appuyer le CDCQ dans sa démarche pour le renouvellement de son accréditation en tant que CCTT.		La direction générale a assisté l'équipe du CDCQ pour l'élaboration de son Bilan 2009-2014, de son Plan stratégique 2014-2019 et la démarche de renouvellement de son accréditation en tant que CCTT. Le renouvellement de l'accréditation a été obtenu en juin. Le rapport de la visite d'audit et le jugement sur les différents documents produits ont été des plus positifs du point de vue des ministères concernés.
5-A 5-B 5-C 5-D	Assurer une gestion organisationnelle optimale.	Adopter le Plan stratégique 2014-2019 intégrant le Plan de réussite, le Plan de développement des technologies de l'information et la Politique de gestion des ressources humaines révisée.	DG DE DFCSE DSA DRH	Le Plan de la réussite éducative 2014-2019 constitue la première orientation du plan stratégique. Le PDTI qui est un plan de développement des technologies de l'information pour les cinq prochaines années (2014-2019) a été adopté par le Conseil d'administration le 18 juin 2014. Il est arrimé avec les orientations du Plan stratégique. L'élaboration du Plan stratégique 2014-2019 a été précédée d'un bilan du plan 2009-2014 faisant état de changements bien au-delà de ce qui était prévisible, mais a pu témoigner de réalisations concrètes et dans l'ensemble, satisfaisantes. Le plan 2014-2019 a fait l'objet de nombreuses consultations auprès des membres de personnel, des étudiants et des partenaires, tant à Saint-Jérôme qu'à Mont-Tremblant et Mont-Laurier. Le résultat est un plan qui ressemble à la communauté qu'il entend guider. La mise à jour de la Politique de Gestion des

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
				Ressources Humaines sera complétée une fois le plan d'actions du Plan stratégique et de réussite 2014-2019 finalisé.
		Réaliser les analyses nécessaires en suivi des prévisions de clientèles du MESRST (mai 2013) et faire les représentations pour réviser le devis pédagogique de Saint-Jérôme, s'il y a lieu.	DG DE	Des représentations ont été faites en MESRST à l'automne 2013 et différents échanges ont eu lieu durant l'année afin d'obtenir de celui-ci qu'il révisé ses prévisions de l'effectif étudiant, prévisions qui étaient de nature pessimiste, annonçant une décroissance pour quelques années au moins. Le MESRS a effectivement révisé ses prévisions en mai 2014, ces dernières confirmant les prétentions du Collège à l'effet qu'il n'y aurait pas de baisse notable dans un avenir prévisible. C'est donc avec ces nouvelles données que le dossier du devis pédagogique sera repris, dès que ces dernières seront rendues officielles par le MESRS.
		Analyser la structure organisationnelle du CSTJ en fonction de sa nouvelle réalité et des perspectives à moyen terme.	Comité de direction	L'analyse a été effectuée et a mené à l'ajout d'une direction pour le service des affaires étudiantes (le Cégep de Saint-Jérôme était le seul collège où les étudiants n'étaient pas représentés par une direction distincte lors de l'analyse) et le fractionnement de la Direction des services administratifs en Direction des finances et Direction des ressources matérielles. Ces changements permettront notamment une meilleure planification et gestion des ressources budgétaires et faciliteront les supervisions des

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
				travaux majeurs à venir pour les 5 prochaines années.
		Statuer sur les meilleures pratiques à privilégier pour répondre aux besoins particuliers des CCTT, en respectant les obligations légales et administratives du collège.	DG DSA	L'analyse comparative des différentes structures a été réalisée et les situations particulières de l'ITAQ et du CDCQ, tenues en compte. Il en ressort qu'il vaut mieux pour le CDCQ de conserver son statut actuel et de demeurer sous la responsabilité de la Direction générale. En ce qui concerne l'ITAQ, un projet de fusion avec le Centre National de Transport Avancé est en développement, cette nouvelle entité devant adopter le statut d'OBNL, à qui le Collège consentirait un contrat de gestion pour son CCTT dûment accrédité par le MESRS.
		Favoriser l'intégration des nouveaux membres au conseil d'administration et accompagner le nouvel exécutif.	DG	Une formation de la Fédération des cégeps a été offerte à tous les membres du c.a. à l'automne 2014. Les échanges avec le nouveau comité exécutif ont été harmonieux et en continu tout au long de l'année.

ACCRONYMES

NOMS	SIGNIFICATION
AEC	Attestation d'études collégiales
ACDI	Agence canadienne de développement international
CCISD	Centre de Coopération internationale en Santé et Développement
CCTT	Centre collégial de transfert de technologie
CDCQ	Centre de développement des composites du Québec
CLE	Centre local d'emploi
CNTA	Centre national du transport avancé
DE	Direction des études
DG	Direction générale
DFCSE	Direction de la formation continue et services aux entreprises
DRH	Direction des ressources humaines
DSA	Direction des services administratifs
FCSE	Formation continue et services aux entreprises
GTI	Groupe des technologies de l'information
ITAQ	Institut du transport avancé du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESRST	Ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie
MRC	Municipalité régionale de comté
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
S/O	Sans objet
SRAM	service régional d'admission du Montréal métropolitain
SST	Santé et sécurité au travail
TGER	Techniques de gestion d'un établissement de restauration
TIC	Technologie de l'information et de la communication

ORIENTATIONS ET AXES DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE RÉUSSITE 2009-2014

Orientations		Axes	
1	Contribuer au développement des citoyens qualifiés et responsables	A	La persévérance et la réussite scolaire
		B	L'éducation à la citoyenneté
2	Maintenir une prestation de programmes de qualité et adaptés aux besoins des jeunes et des adultes	A	L'amélioration continue des programmes d'études et de l'enseignement
3	Offrir à la communauté collégiale un environnement humain et physique accueillant et digne de fierté	A	La qualité des relations humaines
		B	La qualité de l'environnement physique (intérieur et extérieur)
4	Contribuer au développement de la région et aux besoins de la société actuelle et future	A	Une offre de formation actualisée en formation technique
		B	Une offre de formation accessible à l'ensemble de la région
		C	La recherche appliquée et le transfert de connaissances et d'expertise dans la société
5	Assurer une gestion organisationnelle optimale	A	Les circuits de l'information
		B	Les communications
		C	Les pratiques de gestion
		D	Les ressources humaines



RÈGLEMENT

SUR UN CODE DE DÉONTOLOGIE

DES ADMINISTRATEURS

(Règlement numéro 18)

Présenté au conseil d'administration le 27 janvier 1998
En vigueur le 28 janvier 1998

*DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE,
SEUL LE MASCULIN EST UTILISÉ.*

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

ADMINISTRATEUR : membre du conseil d'administration du Collège;

ADMINISTRATEUR MEMBRE DU PERSONNEL :
le directeur général, le directeur des études
ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé
de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre
d'administrateur;

CODE : code de déontologie des administrateurs;

COLLÈGE : le Cégep de Saint-Jérôme;

INTÉRÊT : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Mission

Le Cégep existe pour assurer la formation, la meilleure possible, des élèves jeunes et adultes de la région au développement de laquelle il entend participer.

Cette formation s'entend au sens large et rejoint toutes les dimensions de la personne : intellectuelle, affective et sociale, physique.

Pour y parvenir, le Cégep entend privilégier les moyens qui favorisent la prise en charge par l'étudiant de sa formation, et se préoccuper de la qualité du milieu de vie dans lequel ces activités de formation se déroulent.

Les apprentissages aux moyens desquels l'étudiant prend en charge sa formation concernent à la fois les activités académiques et para-académiques (sic). — Conseil d'administration, le 18 juin 1980.

4. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

5. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait, en pareilles circonstances, une personne raisonnable et responsable.

6. Obligations des administrateurs

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions [voir Annexe A];
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège ou à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

7. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. Règles en matière de conflit d'intérêts

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

Les annexes A, B et C sont parties intégrantes du présent code et constituent des guides pour interpréter des situations potentielles se rapportant aux conflits d'intérêts mentionnés en rubrique.

8.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* [voir Annexes B et C].

8.4 Déclaration d'intérêts

L'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou, en son absence, toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. Conseil de discipline

- 10.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

- 10.2 Le comité constitué à cette fin par le conseil siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant. Ce comité est formé du président du conseil d'administration et de deux membres du conseil, l'un provenant des administrateurs membres du personnel et l'autre des administrateurs externes.
- 10.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 10.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 27 janvier 1998.

RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de reproduction.

3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Conformément au Règlement # 1, article 3.07, les délibérations du conseil d'administration ont un caractère public.

Cependant, dans le cas d'un huis clos décrété par le conseil, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère public des délibérations du conseil d'administration assujéttit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf dans le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

12. ...

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

20.1 *Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.*

A) Article 12

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;

- le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;
- la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- s'abstenir de voter;
- après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression «lien d'emploi» au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

LIEN D'EMPLOI : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.

CATÉGORIE D'EMPLOYÉS : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.

CONDITIONS DE TRAVAIL : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de services. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

B) Article 20

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la

décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision.

La loi prévoit cependant une exception pour ces hors cadres. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Le premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* édicte :

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

...

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quand à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges*.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le Collège doit prendre une décision, «des intérêts directs ou indirects» de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit d'intérêts du Collège. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le *Code civil du Québec* nous en donne, à son article 1525, une définition :

«Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services.»

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive «une activité économique organisée à caractère commercial ou non». Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne

peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote, ou encore qui dénonce son intérêt mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collège peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt. Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.



Extrait du procès-verbal de la deuxième (2^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la quarante-cinquième (45^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 25 novembre 2014 à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

Rapport annuel au 30 juin 2014

CONSIDÉRANT que, pour chacun des cégeps, la production d'un rapport annuel et son dépôt au ministre sont prescrits par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29).

CONSIDÉRANT que l'article 27.1 précise qu'« un collège doit, au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique ».

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme au 30 juin 2014 est présenté aux membres du Conseil par la directrice générale.

Il a été résolu à l'unanimité :

« d'entériner le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2014, tel qu'il a été présenté par la directrice générale et de déposer ledit rapport au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS), dans le délai prescrit ».

C.A. 26 (2014-2015)

Copie certifiée conforme ce vingt-cinquième jour du mois de novembre deux mille quatorze.

(s) **Diane Bournival**

Diane Bournival

Coordonnatrice des Affaires corporatives

cégep
de Saint-Jérôme

SAINT-JÉRÔME
MONT-TREMBLANT
MONT-LAURIER

455

2



CEST



CSTJ.QC.CA/VIDEO-PROMO

